

LE MAGAZINE DE MA VILLE

LES CAHIERS DE BISCHHEIM

N° 244 // Mai-Juin 2026



UNE ÉQUIPE EN ACTION

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le nouveau
conseil municipal

DÉMOCRATIE ACTIVE

Les commissions
citoyennes

PRÉVENTION

Le frelon
asiatique

Cathy Images.



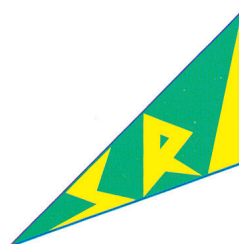
Banque, assurance,
téléphonie...
gagnez à comparer.

Rejoindre une banque qui appartient
à ses clients, ça change tout.

Crédit Mutuel
Bischheim

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 8,9 millions de clients-sociétaires.

Crédit Mutuel distribue les offres de Bouygues Telecom.
Bouygues Telecom - 37-39, rue Boissière - 75116 Paris - SA au capital de 819 698 624,76 euros - RCS PARIS 397 480 930.
Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 - N° Orias : 07 003 758.



S.R.I.
SCHMITT

INSTALLATION ELECTRIQUE GENERALE
CHAUFFAGE ELECTRIQUE
SERVICE ENTRETIEN
REGULATION CHAUFFAGE
MONTAGE ANTENNE T.V.

21, rue des Alouettes - 67460 SOUFFELWEYERSHEIM
Tél. 03 88 20 26 42 - Fax 03 88 20 11 84
En cas d'URGENCE Tél. 06 09 32 64 65

**Brasserie
à l'Aigle d'Or**



**Ouvert tous les jours
de 6 h à 20 h
sauf dimanche après-midi**

31, rue Nationale - 67800 BISCHHEIM - Tél. 03 88 62 61 31

NELLY
TOILETTAGE

Nelly Toilettage

Salon de toilettage pour chiens & chats

0661386371

nellytoilettage@gmail.com

6 rue du nord
67800 BISCHHEIM

Velhop
Strasbourg.eu

RESPIREZ, **PÉDALEZ**,
PROFITEZ!

A PARTIR DE
21€
/mois*



Scannez,
découvrez,
louez sur :



velhop.strasbourg.eu

*Sur la base du tarif solidaire avec engagement 12 mois. Ou sur la base du tarif plein à 42€/mois avec engagement 12 mois et prise en charge employeur à hauteur de 50% minimum, soit un reste à charge de 21€/mois maximum. Offre réservée aux particuliers résidant dans l'Eurométropole de Strasbourg ou travaillant sur l'Eurométropole de Strasbourg.

**LES CAHIERS DE
BISCHHEIM**

sont tirés à 12 000 exemplaires
et distribués dans toutes les boîtes
aux lettres de la commune.

Pour vos annonces
publicitaires :

03 88 20 83 73



ETS MEYER



- installations sanitaires
- systèmes de chauffage
- génie climatique
- confort durable

27 Route de la Wantzenau
67800 HOENHEIM
Téléphone 03 88 83 17 39
courriel : etsmeyer@orange.fr

- 4 L'été à Bischheim
- 8 GRAND FORMAT
Nouveau conseil municipal
- 19 Commissions citoyennes
- 20 Budget
- 22 Frelons asiatiques
- 26 Fête du printemps et du
développement durable
- 28 L'entreprise CSM
- 36 Rétrospective
- 38 Tribunes

ÉDITO

Je tiens à remercier l'ensemble des Bischheimois et des Bischheimois qui m'ont accordé leur confiance lors des dernières élections municipales. Par le choix clair que vous avez exprimé dès le 1er tour, vous avez élu la liste que j'ai conduite. Vous avez choisi un collectif qui conjugue l'expérience indispensable à la conduite de nos projets et le souffle nouveau nécessaire pour préparer demain.

Ce résultat témoigne à la fois de votre satisfaction quant au travail engagé depuis plusieurs années, mais aussi de votre volonté de voir cette dynamique se poursuivre et s'amplifier.

Le résultat du scrutin a également permis à notre liste de représenter pleinement notre ville au sein de l'Eurométropole de Strasbourg (EMS), au travers des 4 sièges dédiés. Au vu des résultats conjugués des différentes communes, nous intégrons l'exécutif métropolitain, fruit d'un pacte de gouvernance construit autour de la présidente Catherine Trautmann, du groupe dirigé par Thibaut Philipps et de celui dirigé par Catherine Graef Eckert dont nos représentants font partie (groupe des maires et élus indépendants).

Cette alliance est une opportunité majeure pour notre ville : elle nous permettra de défendre efficacement nos projets et de peser davantage dans les orientations stratégiques de l'Eurométropole.

Dans ce cadre, j'ai l'honneur d'avoir été élu 5^e vice-président de l'EMS, en charge des sports et des équipements sportifs. Cette responsabilité vient reconnaître l'engagement de notre équipe et ouvre de nouvelles perspectives pour le développement des infrastructures sportives, au service de l'ensemble des habitants de l'Eurométropole.

Ce numéro des Cahiers de Bischheim est un numéro particulier. Il marque le début de cette nouvelle mandature et vous présente l'ensemble des élus qui s'engagent à vos côtés. Vous y découvrirez également les dispositifs de démocratie participative que nous mettons en place. Nous lançons trois commissions citoyennes, ouvertes à toutes et à tous, dont l'objectif est simple : vous associer directement à la réflexion et à la construction du futur de notre ville. Parce que Bischheim se construit avec vous. Votre engagement est essentiel.

Ensemble, poursuivons cette dynamique au service de Bischheim.

Jean-Louis HOERLÉ

Maire de Bischheim

Vice-président de l'Eurométropole

Vice-président de la Collectivité européenne d'Alsace



L'été à Bischheim

trois mois d'animations pour profiter de la ville

Cet été, laissez-vous guider par « L'été à Bischheim », la nouvelle bannière qui rassemble les animations proposées dans la ville de juin jusqu'à la rentrée. Pendant trois mois, Bischheim se transforme en un véritable terrain de découvertes et de convivialité, avec de nombreux rendez-vous pour profiter pleinement des beaux jours.

Dans tous les quartiers, l'été prend vie. À l'est comme à l'ouest de la ville, mais aussi dans des lieux emblématiques comme le parc Wodli, la place de la République, le Sapin vert ou encore la Ballastière, des animations viendront rythmer la saison. L'objectif est simple : permettre à chacun de profiter de l'été près de chez soi dans une ambiance chaleureuse.

La programmation a été pensée pour s'adresser à tous les publics, avec de nombreux événements gratuits. Concerts, rendez-vous festifs, activités sportives, moments culturels ou animations : seul, en famille, entre amis ou entre voisins, chacun pourra trouver une occasion de profiter de la ville autrement durant l'été.

Cette programmation estivale sera facilement identifiable grâce à une



identité graphique colorée et joyeuse. Tout au long de l'été, des personnages illustrés accompagneront les différents événements, incarnant les multiples façons de vivre la saison : se retrouver, se divertir, se détendre.

Alors que vous soyez curieux de découvrir de nouveaux rendez-vous ou simplement en quête d'un moment agréable près de chez vous, laissez-vous surprendre et suivez le fil de l'été à Bischheim !

L'ÉTÉ À BISCHHEIM
JUSQU'AU 6 SEPT. 2026

Animations gratuites

QUARTIERS EST & OUEST
SAPIN VERT
PARC WODLI
BALLASTIÈRE
PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

VILLE DE BISCHHEIM

L'ÉTÉ À BISCHHEIM

PROGRAMMATION JUSQU'À FIN JUIN
Retrouvez la suite dans le prochain numéro

29 MAI AU 7 JUIN



MESSTI – Le traditionnel Messti de Bischheim fait son retour pour le bonheur des petits et des grands. Les forains proposeront une nouvelle fois des manèges à sensations, mais aussi des jeux et des gourmandises.
Samedi 29 mai : Inauguration à 16h
Mercredi 3 juin : journée tarif réduit, de -25% à -50%.
Samedi 6 juin : 1€ de réduction sur présentation des coupons
Place de la République

SAMEDI 30 MAI

18H À 23H • FÊTE DES VOISINS AUX QUARTIERS OUEST

Local ICF - 13 rue d'Alsace

JEUDI 11 JUIN



19H • CONCERT ET DANSE : MAMBO MEN – Chacha, boléro, rumba et danzon sont à l'honneur ! L'orchestre de musique cubaine Mambo Men, dirigé par le chanteur et compositeur Julio Lopez Vincent, est de retour.
Parc Wodli

VENREDI 12 JUIN

20H • CONCERT : ROCK'IN CIRCLE – Le concert de reprises du groupe The Bisch'ees vous donnera envie de chanter et de bouger. Les plus jeunes musiciens de l'EMMD ouvriront la soirée.
Salle du cercle

DIMANCHE 14 JUIN



8 H À 16H30 • VIDE-GRENIER – Organisé par les Vitrites de Bischheim. Inscriptions et renseignements auprès de vos commerçants (Bisch'trot, Atol, Lignes de fuite, Singer, Crédit Mutuel) ou par mail lesvitritesbischheim@gmail.com
Place de la République

MARDI 16 JUIN



20H • FÊTE DE LA MUSIQUE : L'HARMONIE DE BISCHHEIM – Dirigée par Romuald Jallet avec la participation du groupe de musiques actuelles de l'EMMD.
Parc Wodli

MERCREDI 17 JUIN



13H30 À 17H • FÊTE DU LIVRE – Venez fêter le livre et la lecture ! Partagez un moment convivial, autour des mots et de l'imaginaire : ateliers créatifs et de lecture, jeux de société, troc de livres.
Plaine de jeux du Guirbaden

JEUDI 18 JUIN



20H • FÊTE DE LA MUSIQUE : ENSEMBLES DE L'EMMD – Ensembles de pratique collective de l'EMMD des différents instruments (chants, cordes, vents, percussions...)
École du Centre

SAMEDI 20 JUIN



18H À 1H • FÊTE DE LA MUSIQUE – Venez danser et chanter avec l'Amicale des Sapeurs-pompiers de Bischheim-Schiltigheim.
École République

MERCREDI 24 JUIN

20H • CONCERT DES HARMONIES DE L'EMMD – Les orchestres d'harmonies de l'EMMD, sous la direction de Romuald Jallet et Christophe Le Divenah, proposent un programme musical varié.
Cheval Blanc

JEUDI 25 JUIN



19H • CONCERT ERNEST ORCHESTRA
Le groupe revient avec une création inédite, entouré d'invités virtuoses en provenance de nombreux pays. Un répertoire envoûtant, tissé de mélodies des pays des Mille et une nuits, interprété par onze musiciens avec une vingtaine d'instruments venus des quatre vents.
Parc Wodli

VENREDI 26 JUIN

19H À 21H30 • LA GUINGUETTE, SOIRÉE BLIND TEST – Le jardin du Sapin vert se transforme en guinguette le temps d'une soirée. Installez-vous en plein air et profitez d'une ambiance festive animée par la mini fanfare des balcons.
Sapin vert

Agenda

MAI

VENDREDI 8



9H • CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE de la Victoire de 1945
Monument aux morts – Parc Wodli

DIMANCHE 10

À partir de 10H • **JOURNÉE RÉCRÉATIVE**
– Organisée par les Tirs Réunis avec des ateliers découverte de tirs et des jeux
Tartes flambées à partir de 18h
Entrée libre
Club Tirs Réunis
11 rte de la Wantzenau à Souffelweyersheim

RÉSIDENCES SENIORS

Ateliers en mai - juin



Résidence du Parc

Le mercredi de 9h30 à 11h :
LES VOIX DU CANAL
Atelier chant, corps et voix (seniors de 60 ans et +)
Renseignements au 07 88 56 97 09

Résidence Charles Huck

Le lundi de 9h à 11h :
CAP INFORMATIQUE
Cours informatique pour débutants et initiés (seniors de 60 ans et +)
Renseignements au 06 50 95 95 52

LUNDI 11

10H À 11H • ATELIER MÉMOIRE – Venez tester et renforcer votre mémoire de façon ludique – Seniors de 60 ans et +
Renseignements au 06 08 46 75 42.
Résidence du Parc

MARDI 12

14H30 À 16H • LOTO SENIORS – À vos grilles, 3, 2, 1, cochez ! – seniors de 60 ans et + – Inscription obligatoire au 09 77 78 19 90.
Résidence Charles Huck

SAMEDI 16



14H-17H • FÊTE DU PRINTEMPS ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE – Bourse aux vélos, animations mobilités, informations jardinage, vente de plants et jeux – Petite restauration sur place.
Place de la République

DIMANCHE 17

14H • CONCERT DE PRINTEMPS DE L'HARMONIE BISCHHEIM – Un concert aux couleurs de l'Espagne ouvert à tous.
Entrée libre/plateau.
Auditorium de la Cité de la Musique et de la Danse – Conservatoire de Strasbourg

LUNDI 18

14H30 À 16H • LOTO SENIORS – À vos grilles, 3, 2, 1, cochez ! – Seniors de 60 ans et plus – Inscription obligatoire au 09 77 78 19 90.
Résidence du Parc

MARDI 19

14H À 15H • ATELIER MÉMOIRE – Venez tester et renforcer votre mémoire de façon ludique – Seniors de 60 ans et +
Renseignements au 06 08 46 75 42.
Résidence Charles Huck

SAMEDI 23 - DIMANCHE 24



TOURNOI DE PENTECÔTE – Organisé par le FC Soleil Bischheim – Tournoi de football pour les catégories U7, U9 et U11
Restauration sur place.
Parc des Sports

MARDI 26

20H • L'ÉCHO DES TAMBOURS CALICES
Avec Étienne Gruel, partez à la découverte de percussions traditionnelles venues d'ailleurs, entre récits de voyage et démonstrations sonores captivantes
Gratuit sur inscription – Tout public.
Sapin vert

SAMEDI 30

17H • LA NUIT DES MUSÉES AVEC LES SAX'FRIENDS – Dans le cadre de la nuit des musées organisée pour la première fois à la Cour des Boecklin, l'ensemble de saxophones de l'EMMD dirigé par Nicolas Allard vous proposera un moment musical – Gratuit – Tout public.
Cour des Boecklin



19 H • SOIRÉE ANNÉES 80 – Entrée 12 euros, petite restauration sur place
Réservation via Helloasso.
Salle du Cheval Blanc

DIMANCHE 31

11H • CONCERT APÉRITIF : QUATUOR AVENA – Le Quatuor Avena vous propose un concert avec des extraits de "Roméo et Juliette" de Sergueï Prokofiev et de "West Side Story" de Leonard Bernstein – Entrée libre/plateau – Tout public.
Salle Waldteufel, EMMD

JUIN

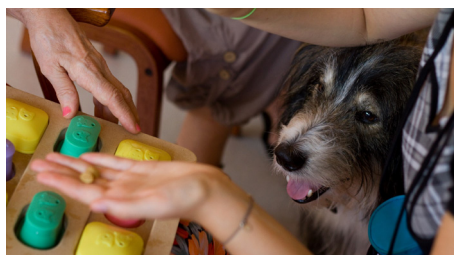
LUNDI 1ER JUIN

10H À 11H • ATELIER MÉMOIRE – Venez tester et renforcer votre mémoire de façon ludique – Seniors de 60 ans et +
Renseignements au 06 08 46 75 42.
Résidence du Parc

MARDI 2 JUIN

10H À 11H • ATELIER MÉMOIRE – Venez tester et renforcer votre mémoire de façon ludique – Seniors de 60 ans et +
Renseignements au 06 08 46 75 42.
Résidence Charles Huck

MERCREDI 3



14H • PATOCHE ET LES ANIMAUX – Un après-midi mêlant histoires, jeux et rencontre avec des animaux pour petits et grands – Gratuit sur inscription
De 3 à 12 ans.
Sapin vert

VENDREDI 5

19H30 • DAOZI – Un concert acoustique où voix et instruments dialoguent dans une ambiance sensible et poétique – 5€
Tout public.

Sapin vert

20H • CONCERT « SALON BAROQUE »

Bienvenue au salon pour écouter un florilège de morceaux et d'airs connus ou moins connus de l'époque baroque. De Bach à Vivaldi, d'Haendel à Lully, voyagez dans l'Europe baroque. Avec l'ensemble à cordes Col Legno – Entrée libre
Tout public.

Salle Waldteufel, EMMD

MARDI 9

À PARTIR DE 12H • DÉJEUNER KNACK FRITES – Ouvert à tous – Tarif : 9,30€ (entrée, plat dessert) – Réservation au 06 31 45 23 86 avant le 1^{er} juin à 14h.
Résidence du Parc

14H À 15H30 • RENDEZ-VOUS DES AIDANTS – Et si je partais en vacances ? Temps de rencontre entre aidants, animé par la psychologue de la PFR
Les Madeleines – Sans inscription
Renseignements au 09 77 78 19 90.
Résidence Charles Huck

MERCREDI 10



14H • CINÉ GOÛTER « LÀ-HAUT »

Embarquez pour une aventure pleine d'émotions avec la projection du film, suivie d'un goûter offert – Gratuit sur inscription – Dès 6 ans.

Sapin vert

18H • MINI GALA DE DANSE – Éveillez les sens par la danse - Venez partager l'espace créatif des classes d'éveil corporel, d'initiation à la danse, de danse contemporaine enfant et handidanse
Entrée libre – Tout public.

Salle du cercle

VENDREDI 12 AU DIMANCHE 14 CHAMPIONNATS DE FRANCE D'ÉCHECS COLLÈGES – Organisé par le club d'échecs de Bischheim.
Parc des Sports

MARDI 16



19H30 • KARAO'QUIZ – Une soirée quiz musicale rythmée par des blind tests et des moments karaoké pour jouer et chanter en équipe – Gratuit sur inscription – Dès 15 ans.

Sapin vert

JEUDI 18

18H • CINÉ-FILS « GREASE » – Installez-vous pour une séance de cinéma originale où vous pouvez tricoter ou broder tout en profitant du film GREASE sur grand écran. Gratuit sur inscription – Dès 15 ans.

Sapin vert

20H • THÉÂTRE FORUM – Proposé par Passages – Une représentation de théâtre participatif où le spectateur est aussi acteur - Entrée libre.

Le Divanoo (25 a route de Bischwiller)

SAMEDI 20

18H • GALA DE DANSE – Entrée libre
Tout public.

Salle du Cheval Blanc

NOUVEAUTÉ

Commissions citoyennes

La ville de Bischheim ouvre trois commissions citoyennes, accessibles à toutes et tous. Chacun peut y trouver sa place, s'exprimer librement et contribuer à des projets utiles, directement ancrés dans la réalité du terrain.

COMMISSION « CŒUR DE VILLE »

Pour réfléchir ensemble au cœur de ville : commerces, urbanisme, espaces de vie,...

1^{ère} réunion : mardi 19 mai à 19h
Le Sapin vert

COMMISSION « QUALITÉ DE VIE »

Propreté, tranquillité, sécurité, nuisances, cadre de vie, environnement : comment améliorer concrètement le quotidien dans notre ville ?

1^{ère} réunion : jeudi 4 juin à 19h
Le Sapin vert

COMMISSION « MOBILITÉS »

Circulation, stationnement, cheminements piétons, vélo, transports en commun : une réflexion à mener sur les déplacements du quotidien.

1^{ère} réunion : mercredi 17 juin à 19h
Le Sapin vert

Sur inscription par mail à direction-generale@ville-bischheim.fr ou au 03 88 208 352

MARDI 23

14H30 À 16H • QUIZZ MUSICAL – Venez jouer en équipe à retrouver les tubes des années passées – Seniors de 60 ans et + - Inscription obligatoire au 09 77 78 19 90.
Résidence Charles Huck

SAMEDI 27

À PARTIR DE 18H • GALA ANNUEL « SOIRÉE DES OSCARS » – Organisé par les Cheminots Rollers d'Alsace - Début du spectacle à 20h - Food truck (pizzas, tartes flambées) – Entrée libre.
Parc des Sports

Les chiffres clés de l'élection

1^{er} TOUR RÉSULTATS DU 15 MARS 2026

56,20 %

Liste de Jean-Louis Hoerlé
« Une ambition partagée pour Bischheim »

26
SIÈGESAU CONSEIL
MUNICIPAL4
SIÈGESAU CONSEIL DE
L'EUROMÉTROPOLE
DE STRASBOURG

19,55 %

Liste de Sevil Aras
« Naturellement Bischheim »

3
SIÈGESAU CONSEIL
MUNICIPAL

12,29 %

Liste de Christèle Laforêt
« Trait d'union Bischheim »

2
SIÈGESAU CONSEIL
MUNICIPAL

11,96 %

Liste de Peter Andersen
« Bischheim populaire »

2
SIÈGESAU CONSEIL
MUNICIPAL

Nombre d'inscrits :
9 483

Nombre de votants :
4 532

Taux de participation :
48,67 %

Qui fait quoi au conseil municipal ?

La commune est dirigée par une équipe d'élus composée du maire, des adjoints et des conseillers municipaux. Ensemble, ils prennent les décisions et veillent à leur mise en œuvre pour faire fonctionner les services publics.

LE MAIRE

Le maire détient le pouvoir exécutif de la commune. Il met en œuvre les décisions votées par le conseil municipal et veille à leur réalisation concrète. Il organise les projets municipaux, suit les travaux, gère le budget et dirige les services municipaux.

Il prend également des décisions administratives, comme la délivrance des permis de construire ou la signature d'arrêtés municipaux concernant par exemple la circulation, les travaux ou la tranquillité publique. Le maire représente la commune dans ses relations avec les partenaires et peut la défendre en justice si nécessaire.

Le maire agit aussi au nom de l'État. Il est officier d'état civil et officier de police judiciaire : il célèbre les mariages, signe les actes de naissance et de décès, organise les élections et participe au recensement de la population. Il

prend également part aux cérémonies officielles et commémorations.

LES ADJOINTS

Les adjoints au maire l'assistent dans l'exercice de ses fonctions et suivent plus particulièrement certains domaines de l'action municipale, comme l'éducation, les solidarités ou les affaires techniques.

Ils travaillent avec les services municipaux et suivent les projets dans leur domaine. Par délégation du maire, ils peuvent également signer certains documents ou représenter la commune.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Certains conseillers municipaux peuvent recevoir du maire une délégation pour suivre plus particulièrement un sujet ou une action municipale précise ou encore certains projets de quartier.

Ils travaillent en lien avec les adjoints et les services municipaux pour suivre les

projets, préparer des actions ou assurer le lien avec les habitants et les acteurs locaux. Cette délégation leur permet de s'impliquer davantage dans un domaine précis et de contribuer à la mise en œuvre des politiques municipales.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Les conseillers municipaux participent aux décisions de la commune lors des conseils municipaux. Ils étudient les projets, échangent et votent les délibérations qui permettent de faire avancer les actions.

Ils s'impliquent dans des commissions de travail, proposent des idées et sont à l'écoute des habitants pour relayer leurs besoins et leurs attentes.



Les conseils municipaux sont annoncés et diffusés en direct sur la page Facebook de la ville. Les replay sont disponibles sur le compte YouTube de la ville.

Comment naît un nouvel équipement municipal ?

Derrière chaque équipement ou chaque aménagement, il y a un parcours précis : réflexion, études, échanges, vote, mise en œuvre. Une décision municipale suit un chemin structuré qui garantit sa pertinence, sa faisabilité et sa cohérence avec les priorités de la ville.

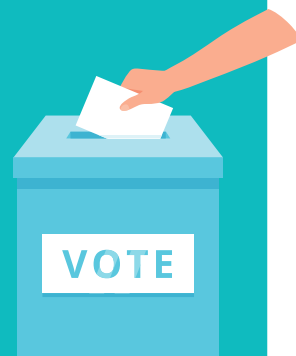
ÉTAPE 1 L'idée : un besoin est identifié

Une idée peut naître d'une demande d'habitants. Elle peut émerger des élus, dans le cadre du programme municipal ou à la suite d'échanges avec les Bischheimois. Les services municipaux peuvent aussi identifier un besoin à partir de leurs observations de terrain.



ÉTAPE 4 La décision : le projet est voté en conseil municipal

Lorsque le projet est abouti, il est inscrit à l'ordre du jour du conseil municipal, ouvert au public. Le projet y est présenté : objectifs, coût, calendrier, modalités de financement. Les élus débattent, puis votent, pour autoriser son lancement.



ÉTAPE 2 L'étude : la faisabilité est analysée

Avant toute décision, le projet fait l'objet d'une étude approfondie. Les services techniques et administratifs examinent plusieurs éléments :

- la surface disponible et la maîtrise foncière du terrain ;
- les contraintes réglementaires ;
- l'impact écologique et paysager ;
- les enjeux de sécurité ;
- les coûts prévisionnels d'aménagement et d'entretien ;
- le calendrier possible de réalisation.

Un chiffrage est établi. L'objectif est de s'assurer que le projet est réaliste et cohérent avec les capacités de la Ville.

ÉTAPE 3 La discussion : le projet est partagé et ajusté

Le projet est ensuite discuté en commission municipale, où les élus concernés débattent, suggèrent des ajustements et affinent les priorités. Selon l'importance du projet, des réunions publiques peuvent être organisées afin de présenter les intentions et recueillir les avis des habitants et des usagers. Des échanges peuvent également avoir lieu avec les Bischheimois engagés, les acteurs locaux, les partenaires institutionnels.



ÉTAPE 5 La réalisation : la phase opérationnelle commence

La Ville engage les procédures de marchés publics afin de sélectionner les entreprises chargées des travaux.

Parallèlement, la municipalité recherche des subventions auprès de partenaires institutionnels afin d'optimiser le financement du projet. Les services municipaux assurent ensuite le suivi du chantier.



ÉTAPE 6 La livraison : le projet est livré aux habitants

Ce qui n'était qu'une idée devient un espace partagé. Une inauguration officielle peut marquer cette nouvelle étape.



Le maire et ses adjoints



Jean-Louis HOERLÉ

Maire

Vice-président de l'Eurométropole

Vice-président de la CeA

77 ans - Chef d'entreprise à la retraite



Christine GUGELMANN

1^{ère} adjointe au Maire

Affaires techniques

Conseillère communautaire

60 ans - Avocate



René BANDOL

2^e adjoint au Maire

Finances et Informatique

Conseiller communautaire

63 ans - Directeur général
d'association



Bernadette GILLOT

3^e adjointe au Maire

Vie scolaire, petite enfance,
population et santé

76 ans - Cadre de santé en
retraite



Alexis YVON

4^e adjoint au Maire

Solidarités, seniors et handicap

56 ans - Éducateur technique
spécialisé



Nadia MOHIB MISCHLER

5^e adjointe au Maire

Développement durable

53 ans - Ingénieure en
prévention des risques



Yann PARISOT

6^e adjoint au Maire

Politique de la ville, animation et
développement socio-économique

71 ans - Cadre dirigeant en
retraite

Les conseillers municipaux délégués



Véronique LAURENT

Petite enfance

63 ans - Cadre supérieure
de la fonction publique
territoriale



Clément HEBERLÉ

Sport et associations

33 ans - Collaborateur
parlementaire



Martine FLEITH

7^e adjointe au Maire

Vie culturelle

60 ans - Cheffe de projet
développement artistique



Emmanuel ABELA

8^e adjoint au Maire

Participation citoyenne

59 ans - Rédacteur en chef

Les conseillers municipaux

Une ambition partagée pour Bischheim



Ferdane EFEER
Conseillère communautaire
32 ans - Avocate



Grégory RENGHER
23 ans - Étudiant
Sciences Po Strasbourg



Adel EIFERT
22 ans - Étudiant en
sciences historiques



Nathalie BARTH
53 ans - Cheffe de
projet E santé



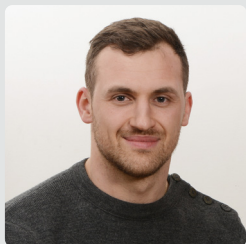
Claude VOLTZENLOGEL
48 ans - Artisan taxi



Esther HENRY
44 ans - Conseillère en
économie sociale et familiale



Emmanuelle JUNG
52 ans - Technicienne
en valorisation des boues



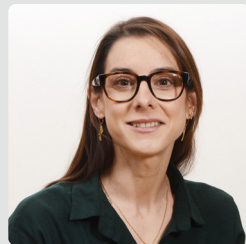
Guillaume FISCHER
30 ans - Chargé d'affaires
assistant maître d'ouvrage



Fatima SAUPÉ
45 ans - Conseillère
en immobilier



Olivier MEISTER
36 ans - Ingénieur
structure



Audrey BROCAL
40 ans - Juriste



Thierry BELIN
52 ans - Dirigeant
d'auto-école



Maryna MANIGLIER
46 ans - Architecte



Benjamin PESTA
30 ans - Chef
d'entreprise



Stéphanie DOMAINE ROESCH
44 ans - Conseillère en
assurance

Naturellement Bischheim



Sevil ARAS
42 ans - Chargée de
clientèle en assurance



David GALL
36 ans - Directeur d'un
centre socio-culturel



Gerard SCHANN
64 ans - Responsable associatif

Trait d'union Bischheim



Christèle LAFORÊT
56 ans - Responsable
associative



Ernest KONRATH
68 ans - Opticien
en retraite

Bischheim populaire



Peter ANDERSEN
61 ans - Enseignant-
chercheur



Lyvia KOUTOU
30 ans - Orthophoniste



Retrouver la vidéo du conseil
municipal d'installation

Les délégations des adjoints et conseillers municipaux délégués



Jean-Louis HOERLÉ
Maire - **Sécurité**



Une présence renforcée sur le terrain, des interventions plus rapides et des espaces publics mieux sécurisés. Un éclairage public maintenu toute la nuit, pour un environnement plus serein, avec moins de nuisances et un sentiment de sécurité durable pour tous.



Christine GUGELMANN
1^{ère} adjointe aux **affaires techniques**

Des déplacements apaisés, où chacun trouve sa place, que l'on soit piéton, cycliste, automobiliste ou usager des transports en commun. Mais aussi des rues où la propreté est respectée ainsi qu'un cadre de vie vert et agréable.



René BANDOL
Adjoint aux **finances et informatique**



Des services publics de qualité, accessibles et fiables, sans hausse d'impôts. Des investissements pour améliorer votre cadre de vie tout en conservant un budget engagé et équilibré pour construire l'avenir.



Bernadette GILLOT
Adjointe à la **vie scolaire, petite enfance, population et santé**

Education : La réussite éducative et l'épanouissement de chaque enfant, avec de bonnes conditions d'apprentissage et des moyens adaptés à chaque situation.

Santé : Un accès facilité aux soins et à la prévention, ainsi qu'un meilleur accompagnement pour votre santé physique et mentale.



Alexis YVON
Adjoint aux **solidarités, seniors et handicap**



Une ville humaine et attentive à chacun, une ville qui prend soin et accompagne les personnes âgées, celles en situation de handicap ou de fragilité, et qui soutient les aidants.



Nadia MOHIB MISCHLER
Adjointe au **développement durable**



Une ville qui s'adapte aux enjeux climatiques en développant notamment la nature en ville et les mobilités douces, en maîtrisant l'énergie et en soutenant une économie sociale et solidaire au service de tous.



Yann PARISOT
Adjoint à la **Politique de la ville, l'animation et le développement socio-économique**

Une ville vivante, avec des commerces accessibles et des services de proximité, pour renforcer l'emploi local, le lien social et l'attractivité de la commune.



Martine FLEITH
Adjointe à la **vie culturelle**



Des événements variés, accessibles et proches de chez vous, où l'enseignement artistique et les pratiques culturelles nourrissent des moments de partage et dynamisent une vie culturelle qui renforce le lien entre les habitants.



Emmanuel ABELA
Adjoint à la **participation citoyenne**

La possibilité pour chacun de s'exprimer, de proposer et de participer concrètement aux décisions locales, en devenant acteur des projets qui façonnent Bischheim.



Véronique LAURENT
Conseillère municipale déléguée à la **petite enfance**



Des solutions d'accueil adaptées pour les familles, pour soutenir les parents et permettre aux plus petits de grandir sereinement.



Clément HEBERLÉ
Conseiller municipal délégué aux **sports et associations**

Des équipements sportifs rénovés, des aménagements de proximité, ainsi qu'un soutien à la fois financier, logistique et humain aux associations, facilitent l'accès à la pratique sportive de tous.



Les projets phares du mandat

ÉDUCATION

La métamorphose des écoles Prunelliers-Lauchacker

À l'horizon des prochaines années, les quartiers ouest de Bischheim connaîtront une transformation majeure avec la création du nouveau groupe scolaire Prunelliers-Lauchacker. Pensé comme un véritable lieu de vie, ce projet ambitieux vise à offrir aux enfants dès l'âge de 2 ans, et aux enseignants, des conditions d'apprentissage optimales, tout en répondant aux besoins des familles et en renforçant la convivialité au cœur du quartier.

UN ENSEMBLE SCOLAIRE MODERNE ET VÉGÉTALISÉ

Le futur groupe scolaire comprendra :

- Deux écoles maternelles (l'une dédiée aux tout-petits et petits, l'autre aux moyens et grands),
- Une école élémentaire de 24 classes,
- 38 classes au total,
- Des salles d'activités mutualisées,
- Un terrain multisport et des espaces pédagogiques extérieurs.

L'ensemble sera relié par une voie douce paysagée, sécurisant les déplacements des élèves, des familles et des personnels entre les différents bâtiments et leurs accès. La circulation a été pensée pour garantir la sécurité, grâce à des cheminements protégés et une organisation fluide des flux.

UN PROJET AU SERVICE DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Ce nouveau groupe scolaire répond à plusieurs enjeux essentiels : proposer un cadre d'apprentissage de qualité, accompagner les enfants sur tous les temps de la journée et offrir des nouveaux services intégrés, notamment en matière de restauration scolaire et de périscolaire.



Weber & Keilling Architectes

L'Espace Prunelliers, un nouveau cœur de vie pour le quartier



Weber & Keilling Architectes

Au centre du dispositif, l'ancienne église Christ-Roi connaîtra une nouvelle vie en devenant l'Espace Prunelliers, un équipement polyvalent et ouvert à tous, à la croisée des usages éducatifs, culturels et citoyens.

Ouvert sur la ville, intégré dans son environnement et connecté aux équipements scolaires, l'Espace Prunelliers deviendra un repère central pour les habitants. Plus qu'un bâtiment, il s'agit d'un véritable lieu de vie, favorisant les échanges, les rencontres et le dynamisme du quartier. Pensé comme un espace de partage, l'Espace Prunelliers accueillera des événements associatifs et des initiatives culturelles et citoyennes.

Au rez-de-jardin : une vaste salle de restauration scolaire, permettant pour la première fois d'offrir ce service dans le quartier. Au rez-de-chaussée : une grande salle polyvalente ouverte aux scolaires, aux associations et aux habitants.

UN ENVIRONNEMENT NATUREL ET APAISÉ

Au cœur de ce projet, une attention particulière est portée à la qualité de vie et à l'environnement. Le site s'inscrit dans un parc végétalisé de plusieurs hectares, avec 178 arbres plantés, des cours arborées, des toitures végétalisées et une voie douce plantée. Chaque école disposera d'espaces extérieurs dédiés et protégés. L'ensemble contribuera au rafraîchissement urbain en période estivale.

UN PROJET DURABLE ET INNOVANT

Les bâtiments seront conçus pour répondre à des exigences élevées en matière de performance énergétique et de confort avec des panneaux photovoltaïques (45 kWc), un chauffage par géothermie et une conception globale favorisant le confort en été.

Le chantier, dont le démarrage est prévu à l'été 2026, sera organisé de manière à maintenir le fonctionnement des écoles pendant toute la durée des travaux.

UNE TRANSFORMATION GLOBALE DU QUARTIER

Ce projet s'inscrit dans une dynamique plus large de renouvellement urbain à l'ouest de Bischheim, notamment dans le cadre du programme de l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain (ANRU). Avec la modernisation des équipements scolaires, la création de nouveaux lieux de vie et la requalification des espaces publics, le quartier se transforme en profondeur pour offrir un cadre de vie plus agréable, plus durable et plus attractif.

SENIORS

32 logements pour les seniors

Face à une demande en constante augmentation, la ville poursuit son engagement en faveur du bien-vivre des seniors avec la création de nouveaux logements adaptés. Situé à proximité immédiate de la résidence du Parc, un nouvel ensemble de 32 logements destinés aux seniors non dépendants viendra compléter les 140 logements déjà existants sur la commune.

DES LOGEMENTS ADAPTÉS

Destinés aux personnes âgées de 60 ans et plus, valides et autonomes, ces nouveaux logements répondent à un principe simple : permettre à chacun de vivre chez soi, en toute sécurité, dans un environnement adapté.

Les 32 logements se répartissent en 24 appartements de type T2 et 8 appartements de type T3. D'une superficie allant de 47,63 m² à 67,37 m², chaque logement dispose d'un espace extérieur (loggia, balcon ou terrasse). Les équipements ont été pensés pour répondre aux besoins spécifiques des seniors : carrelage antidérapant dans les salles d'eau, volets électriques, barres de transfert dans les sanitaires, WC



suspendus, etc...

Le projet prévoit une offre de logements mixtes, combinant des loyers modérés, soumis à conditions de ressources, et des loyers dits "classiques". Cette diversité permet de garantir un accès équitable à ces logements, notamment pour les seniors disposant de revenus modestes.

DES SERVICES MUTUALISÉS

L'un des atouts majeurs de ce nouveau programme réside dans sa proximité avec la résidence du Parc, située à une centaine de mètres. Les futurs résidents pourront ainsi bénéficier des infrastructures existantes et des activités proposées. Un programme mensuel d'animations gratuites, organisé par la

Ville, permet de favoriser les échanges et de rompre l'isolement : activités sportives, jeux, rencontres conviviales... Des repas festifs sont également organisés dans la salle commune, et un terrain de pétanque est accessible aux résidents.

La gestion locative de la résidence sera assurée par le CCAS, qui prendra en charge l'attribution des logements, la gestion des baux, le quittancement et la maintenance courante. De son côté, le bailleur Ophea assurera l'investissement ainsi que le gros entretien et la maintenance technique spécifique (ascenseur, ventilation, etc.).

Calendrier : Le démarrage des travaux se fera en 2026. La livraison des logements est attendue pour l'été 2028.

Nouvelles caméras municipales

La ville poursuit le développement de son dispositif de vidéoprotection. La deuxième phase de déploiement des caméras concernera environ 10 nouveaux sites pour un démarrage après l'été. (31 caméras sont déjà installées sur 18 sites).

Ce réseau municipal vient compléter le dispositif existant de l'Eurométropole de Strasbourg, qui compte 17 caméras sur la commune, gérées par le Centre de Supervision Urbain. Les deux systèmes sont complémentaires :

- Les caméras de l'EMS répondent à une logique métropolitaine, avec une supervision centralisée et une durée de conservation des images limitée à 4 jours.

- Les caméras de la ville, sont directement gérées par la police municipale. La durée de conservation des images est de 21 jours. Les enregistrements sont réalisés 24h/24 et 7j/7. Un centre de visionnage installé dans les locaux de la police municipale permet de constater les infractions en direct ou a posteriori, d'objectiver les signalements des riverains et de faciliter les enquêtes. Les images peuvent être réquisitionnées par la police nationale.

UNE ACTION DISSUASIVE ET RÉPRESSIVE

La vidéoprotection agit à la fois de manière dissuasive et répressive, en permettant l'identification et l'interpellation des auteurs d'infractions. Sur le 1^{er} trimestre 2026, 89 PV ont été dressés pour stationnement interdit



ou dangereux. 4 mises en fourrière ont été effectuées. 10 délits routiers ont été verbalisés (conduite sans casque, sens interdit, ...) et 1 rapport a été transmis au Procureur pour rodéo. La vidéoprotection permet aussi de lutter contre les dépôts sauvages, via les caméras et les pièges photographiques installés.

PETITE ENFANCE

La ville investit pour les familles

La ville va restructurer l'ancien jardin d'enfants pour créer un nouveau lieu d'accueil de la petite enfance. Le projet s'inscrit dans la valorisation du bâtiment existant pour y réaliser une crèche multi-accueil de 26 places et un service d'accueil familial au cœur du centre-ville.

Fermé en 2024, le jardin d'enfants de Bischheim, situé rue de l'Église et géré par l'association pour l'Encouragement de la Protection de l'Enfance, accueillait des enfants de 2 à 6 ans. La ville a racheté les locaux pour répondre aux besoins croissants d'accueil des enfants de moins de 3 ans et compléter l'offre de services sur le territoire.

DES SERVICES MUTUALISÉS

Une crèche de 26 places sera créée pour accueillir 10 bébés et 16 enfants de moins de 3 ans. Elle favorisera l'inclusion avec 8 places à vocation d'insertion professionnelle (AVIP), proposées pour



faciliter l'accès à l'emploi des parents de jeunes enfants, et notamment de mères isolées.

Le service d'accueil familial, actuellement situé rue Robert Kieffer, intégrera ce nouveau lieu d'accueil et gagnera en attractivité, tant pour les familles que pour les professionnelles, avec des locaux mieux adaptés et plus fonctionnels. Des activités mutualisées pourront ainsi être organisées par ces

deux structures réunies sur un même site.

Une extension sera créée et le bâtiment sera totalement restructuré pour en améliorer le confort, l'accessibilité et les performances énergétiques. La cour sera réinventée, une terrasse ombragée, des espaces de jeux et des aménagements végétalisés pour favoriser le contact avec la nature et l'apprentissage sensoriel.

Les compétences de l'Eurométropole de Strasbourg

L'EMS compte 33 communes et pilote des politiques structurantes à grande échelle. Elle gère ce qui nécessite une cohérence territoriale.

Aménagement du territoire et urbanisme

- Urbanisme : gestion du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.
- Transports et mobilité : transports en commun, pistes cyclables et arceaux vélos.
- Voirie : entretien, marquage, et propreté des rues et routes
- Réseaux : assainissement et distribution de l'eau potable, réseaux de télécommunications et aménagement numérique.

Environnement et cadre de vie

- Déchets : collecte, traitement et valorisation.
- Transition énergétique, plan climat-énergie territorial, lutte contre la pollution de l'air et contre les nuisances sonores.
- Prévention des inondations.

Habitat et politique sociale

- Gestion du logement social, de l'hébergement d'urgence, des aires d'accueil des gens du voyage et de la rénovation thermique.

Politique de la ville

- Dispositifs de développement urbain (comme l'ANRU aux Écrivains).

Développement économique, culturel et touristique

- Attractivité économique de l'agglomération et de son rayonnement international.

Sports et équipements sportifs

- Promotion de l'activité sportive pour tous les publics
- Accompagnement de la performance dans les clubs et soutien aux sportifs de haut niveau
- Construction, entretien et gestion des équipements sportifs de l'Eurométropole comme les piscines ou la patinoire
- Mise en œuvre de la politique sportive du territoire (savoir nager, inclusion, etc...)



Les représentants de la ville de Bischheim au conseil de l'Eurométropole

Jean-Louis Hoerlé, 5^e vice-président en charge du sport et des équipements sportifs — Christine Gugelmann — René Bandol — Ferdane Efeer

“ J’ai été élu vice-président, en charge notamment des équipements sportifs. Aux côtés de la présidente et des 17 autres vice-présidents et vice-présidentes, nous formons une équipe unie avec un pacte de gouvernance ambitieux. Notre cap est clair : agir avec efficacité pour l’intérêt général, dans le respect de toutes les composantes du territoire. ”

Jean-Louis **HOERLÉ**
Maire - Vice-président de l'Eurométropole

La ville a transféré certaines compétences à l'EMS ce qui explique leur répartition. Les deux niveaux sont complémentaires et se concrétisent également par la mutualisation des services.

LE CAS DE L'URBANISME

L'EMS définit le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, c'est-à-dire les règles de constructions pour toute l'agglomération.

Si vous souhaitez modifier l'aspect extérieur de votre maison :

- Vous déposez un dossier à la mairie de Bischheim.
- Votre demande est instruite par les techniciens de l'EMS pour vérifier si votre projet est conforme aux règles nationales et intercommunales.
- C'est le maire de Bischheim qui accorde le permis de construire, instruit par l'EMS.

LE CAS DE LA PROPRETÉ

La propreté urbaine est une compétence de l'Eurométropole. Elle assure à Bischheim la propreté de 41 kms de voirie et le vidage des corbeilles dans toutes les rues ouvertes à la circulation.

Parallèlement et de façon complémentaire, la ville de Bischheim assume la propreté de tous les autres lieux publics :

- les parcs, jardins, squares et aires de jeux
- les établissements municipaux comme la mairie, les écoles maternelles et primaires, les installations sportives et culturelles, les bâtiments de culte, le cimetière et toute la zone naturelle de la Ballastière, soit une surface totale de 76 hectares.

Des espaces de travail et de participation

Afin de préparer au mieux les décisions municipales et d'associer largement les acteurs du territoire, la Ville s'appuie sur différentes commissions. Lieux d'échange, de réflexion et de co-construction, elles contribuent à éclairer l'action publique en amont des conseils municipaux.



LES COMMISSIONS D'ÉLUS MUNICIPAUX

Les commissions spéciales, composées de membres désignés du conseil municipal, ont pour mission d'instruire les dossiers, de préparer les délibérations, ou encore d'examiner des affaires relevant des compétences du conseil. Elles émettent des avis simples et peuvent formuler des propositions. À leurs côtés, une commission réunie, ouverte à l'ensemble des élus, poursuit la même ambition de préparation et d'analyse des projets et politiques publiques mis en œuvre par la ville.

La commission des finances

La commission des finances examine la gestion et le pilotage des ressources de la Ville. Elle analyse les dépenses et les recettes, et contribue à garantir la transparence et la rigueur de la gestion municipale.

Représentants : Adel EIFERT – Claude VOLTZENLOGEL – Benjamin PESTA – Emmanuelle JUNG – Ferdane EFFEER – Bernadette GILLOT – Audrey BROCAL – Peter ANDERSEN – Sevil ARAS – Christèle LAFORET

La commission éducation

La commission éducation est dédiée aux questions liées à la vie scolaire et aux politiques éducatives. Elle étudie les projets concernant les établissements, les conditions d'accueil des élèves,

les activités périscolaires ou encore les initiatives en faveur de la réussite éducative.

Représentants : Véronique LAURENT – Stéphanie DOMAINE-ROESCH – Adel EIFERT – Thierry BELIN – Grégory RENGIER – Olivier MEISTER – Guillaume FISCHER – David GALL – Christèle LAFORET – Lyvia KOUTOU

Les commissions réunies

La commission réunie est un moment important de la vie municipale. Elle se tient tous les deux mois, en alternance avec les conseils municipaux, afin de permettre des échanges réguliers entre les élus. Cette commission aborde des sujets variés qui concernent la vie locale, les projets et les politiques publiques mises en œuvre par la ville. C'est un espace de discussion où chaque conseiller municipal peut s'exprimer,

partager ses idées et contribuer aux décisions. En favorisant le dialogue et la transparence, cette instance permet de mieux préparer les actions menées par la commune et de garantir une gestion collective et efficace. Tous les élus sont invités à y participer activement, dans un esprit de dialogue constructif et de coopération, afin de garantir une prise de décision éclairée et représentative des attentes des habitants.

La commission d'appel d'offres (CAO)

Titulaires : René BANDOL – Maryna MANIGLIER – Olivier MEISTER – Claude VOLTZENLOGEL – Sevil ARAS. **Suppléants :** Emmanuelle JUNG – Ferdane EFFEER – Benjamin PESTA – Lyvia KOUTOU – Ernest KONRATH

Représentation du conseil municipal dans les différents organismes

Conseil d'administration du CCAS

Audrey BROCAL – Nathalie BARTH – Stéphanie DOMAINE-ROESCH – Esther HENRY – Maryna MANIGLIER – Alexis YVON – Sevil ARAS – Ernest KONRATH

SCAEB

Jean-Louis HOERLÉ – Nathalie BARTH – Ferdane EFFEER – Fatima SAUPE – Christine GUGELMANN – Yann PARISOT – Gérard SCHANN

Collège Alice DAUL

Titulaire : Bernadette GILLOT
Suppléante : Maryna MANIGLIER

Collège Lamartine

Titulaire : Bernadette GILLOT
Suppléant : Grégory RENGIER

Lycée Marc Bloch

Titulaire : Bernadette GILLOT
Suppléant : Grégory RENGIER

Caisse des écoles de Schiltigheim

Titulaire : Bernadette GILLOT
Suppléante : Véronique LAURENT

SCIC Régie des Écrivains

Jean-Louis HOERLÉ

Association Livres

Titulaire : Martine FLEITH
Suppléant : Clément HEBERLE

Correspondant défense

Emmanuel ABELA

Commission locale d'évaluation des charges transférées de l'EMS (CLET)

Titulaire : René BANDOL
Suppléante : Christine GUGELMANN

Les commissions citoyennes

“

Une ville se construit avec celles et ceux qui la vivent : venez prendre part aux choix qui dessinent le Bischheim de demain.”

La Ville de Bischheim ouvre trois commissions citoyennes, accessibles à toutes et tous.

Pensées comme de véritables ateliers participatifs, elles permettent de partager les expériences du quotidien, de faire émerger des idées et de construire collectivement des propositions concrètes pour l'avenir de la ville.

Chacun peut y trouver sa place, s'exprimer librement et contribuer à des projets utiles, directement ancrés dans la réalité du terrain.

Commission « Cœur de ville »

Qu'est-ce qui permet un cœur de ville vivant et attractif ?

Cette commission ouvre une réflexion de fond sur le rôle et l'avenir du cœur de ville. Il s'agit d'interroger ce qui fait centralité aujourd'hui – et ce qui pourrait la renforcer demain.

Commerces, habitat, espaces publics, lieux de rencontre : l'enjeu est de faire émerger une vision partagée d'un centre-ville vivant, attractif et habité. Les habitants pourront s'exprimer sur les projets d'urbanisme présentés.

*1^{ère} réunion le mardi 19 mai à 19h
au Sapin vert*

Commission « Qualité de vie »

Qu'est-ce qui fait, au quotidien, la qualité de vie à Bischheim ? Qu'est-ce qui peut l'améliorer et favoriser le bien-être de chacun ?

Cette commission propose de partir des situations vécues pour mieux comprendre les attentes des habitants. Il s'agit d'identifier ce qui fonctionne, ce qui pose difficulté et ce qui peut évoluer rapidement.

Propreté, tranquillité, sécurité, nuisances, cadre de vie, environnement : l'enjeu est d'améliorer concrètement le quotidien, en faisant émerger des priorités partagées et des solutions adaptées à chaque quartier.

*1^{ère} réunion le jeudi 4 juin à 19h
au Sapin vert*

Commission « Mobilités »

Comment se déplace-t-on aujourd'hui à Bischheim ? Et comment mieux partager l'espace public entre tous les usages ? Comment apaiser les relations entre usagers ?

Cette commission ouvre une réflexion sur les déplacements du quotidien et leurs équilibres. Il s'agit de mieux comprendre les pratiques, les contraintes et les attentes de chacun, afin de gagner en sécurité et en confort.

Circulation, stationnement, cheminements piétons, vélo, transports en commun : l'enjeu est de construire des solutions cohérentes et durables, adaptées aux réalités de terrain.

*1^{ère} réunion le mercredi 17 juin à 19h
au Sapin vert*

Inscription :

direction-generale@ville-bischheim.fr
Tél. : 03 88 208 352



Un budget pour dessiner l'avenir

Le budget voté par le Conseil municipal le 26 février 2026 se caractérise à nouveau par la maîtrise des dépenses et une stratégie claire : investir sans augmenter la dette, ni la fiscalité locale. C'est la traduction concrète d'une ambition : celle de préparer l'avenir de nos enfants sans alourdir le présent des contribuables.

CONCILIER RIGUEUR ET PROJETS

- La ville poursuit ses efforts de gestion en maîtrisant ses dépenses de fonctionnement pour préserver sa capacité à investir, maintenir 100% des services publics municipaux et développer ses politiques publiques pour les enfants, les jeunes, les seniors, la sécurité, l'accès à la culture pour tous et l'amélioration du cadre de vie.
- Un endettement contrôlé : l'absence de nouvel emprunt en 2026 permettra de réduire la dette, qui s'élève à 637 € par habitant (en décembre 2025 et contre 803 € pour une commune de taille équivalente) avec une capacité de désendettement de 2,6 années.
- Cette situation saine permettra à la commune d'engager un nouveau cycle d'investissement impliquant, si nécessaire, un recours raisonné à l'emprunt.
- La ville conserve un niveau d'investissement élevé, soit 11 millions d'euros, sans augmenter les taux d'imposition communaux. Pour 2026, les projets sont financés par l'épargne et la recherche de subventions.

11 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENTS

- Démarrage des travaux de la future école des Prunelliers pour offrir les meilleures conditions d'apprentissage à nos enfants.
- Lancement des travaux de la nouvelle crèche, en lieu et place du jardin d'enfants, pour soutenir les familles et l'attractivité de notre territoire.
- Renforcement de la sécurité de nos concitoyens avec notamment la seconde phase d'installation de caméras de vidéoprotection.
- Poursuite de la rénovation des complexes sportifs pour favoriser la pratique du sport.
- L'ensemble de nos investissements répondent à la transition écologique



René Bandol

Adjoint au Maire en charge des finances et de l'informatique

“ Une gestion saine et responsable d'une collectivité se traduit par un tiers d'emprunt, un tiers de subventions et un tiers d'autofinancement. Ce principe financier guide notre action depuis des années et nous entendons le maintenir.

Ce budget 2026 témoigne de notre capacité à bâtir les infrastructures de demain, avec les ressources d'aujourd'hui, et sans compromettre celles d'après-demain. ”

en favorisant le développement durable, au cœur de toutes les politiques publiques et projets de la ville.

Ces investissements concrétisent des projets structurants pour l'avenir, financent des acquisitions, les travaux durables ainsi que le remboursement du capital des emprunts.

Ils permettront de rénover ou de construire de nouveaux équipements (gymnase, école, crèche) mais aussi de soutenir le tissu associatif local avec des équipements sportifs de qualité.

LE SAVIEZ-VOUS ?

0%

d'augmentation des taux de fiscalité locale depuis 2011.

BON À SAVOIR

Budget vert



Le budget vert constitue une nouvelle classification des dépenses budgétaires selon leur impact sur l'environnement.

En 2025, 82 % des dépenses d'équipement de la ville, soit près de 7 millions d'euros, entrent dans le champ d'application du budget vert. La grande majorité sont classées comme étant favorables à l'environnement.

Un chiffre qui témoigne d'un engagement profond et concret pour un avenir durable.



LYCÉE MARC BLOCH

Une section sportive échecs dès la rentrée

À la rentrée 2026, une étape décisive sera franchie dans le développement des échecs en milieu scolaire avec l'ouverture, au lycée Marc Bloch, de la première section sportive Échecs au lycée en France. Ce projet, mené en partenariat avec le Club d'Échecs de Bischheim, marque une avancée majeure pour la discipline et pour le territoire.

BISCHHEIM, PIONNIÈRE DANS LE DÉVELOPPEMENT DES ÉCHECS SCOLAIRES

Cette nouvelle section offrira aux élèves passionnés une opportunité unique de progresser et de viser l'excellence, tout en poursuivant leur parcours scolaire dans des conditions optimales. Les lycéens inscrits bénéficieront d'au moins quatre heures hebdomadaires de pratique des échecs intégrées à leur emploi du temps, favorisant à la fois leur développement sportif et leurs compétences intellectuelles.

Cette initiative s'inscrit dans une dynamique locale particulièrement

forte. À Bischheim, plus de 1 500 écoliers, de la maternelle au collège, auront été initiés ou formés aux échecs au cours de l'année scolaire 2025-2026. Elle prolonge également le travail engagé depuis plusieurs années au collège Alice Daul, dont la section sportive Échecs se distingue régulièrement par ses excellents résultats au niveau national.

UNE FILIÈRE D'EXCELLENCE

L'ouverture de cette section au lycée vient ainsi compléter un parcours cohérent, permettant aux jeunes de pratiquer les échecs tout au long de leur scolarité, du primaire jusqu'au

baccalauréat. Elle témoigne également de l'essor important de la discipline, tant au niveau national que dans le milieu éducatif, et pourrait inspirer d'autres établissements dans les années à venir.

Avec cette ouverture, Bischheim s'affirme comme un territoire pionnier dans la promotion des échecs à l'école, offrant à ses jeunes une véritable filière d'excellence et une opportunité rare de conjuguer passion et réussite scolaire.

Les tests d'entrée pour la rentrée 2026 ont eu lieu fin avril au Parc des Sports de Bischheim.

LA PARLOTERIE

Un lieu pour les tout-petits et leurs parents

À la fois lieu d'accueil, de rencontre et de détente, La Parloterie accompagne les jeunes enfants et leurs proches dans leurs premiers moments de socialisation. Ouvert à tous, sans inscription, cet espace convivial favorise les échanges et soutient la parentalité au quotidien.

UN LIEU OUVERT ET BIENVEILLANT

La Parloterie est un lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) qui reçoit librement les enfants de 0 à 4 ans accompagnés de leurs parents, grands-parents ou assistantes maternelles. Les futurs parents y sont également les bienvenus.

Pensé comme un espace chaleureux, le LAEP permet de se poser, de prendre du temps avec son enfant et de rencontrer d'autres familles ainsi que des professionnels à l'écoute.

UN PREMIER PAS VERS LA SOCIALISATION

Souvent, le LAEP constitue une première expérience de vie collective pour l'enfant avant l'entrée en crèche ou à l'école. La Parloterie offre un espace de jeux sécurisé favorisant les interactions avec d'autres enfants, tout en permettant une séparation progressive grâce à la présence rassurante de l'adulte accompagnant. L'enfant peut ainsi gagner en autonomie à son rythme, dans un cadre adapté.



EN SAVOIR +

La Parloterie vous accueille :

- Mardi et vendredi de 9h à 12h

- Mercredi de 14h à 19h

Anonyme, gratuit et sans inscription

18 rue du Fossé Neuf – 67800

Bischheim (dans les locaux du RPE)

Tél. : 03 88 81 69 65

La ville agit !

Suite au signalement de 19 nids de frelons asiatiques sur l'ensemble de la commune en 2025, la ville a pris des mesures pour lutter contre la prolifération de cette espèce exotique envahissante. 30 pièges sélectifs ont été installés au printemps et une aide financière a été votée pour accompagner les particuliers dans la destruction par des entreprises agréées, de nids présents sur des espaces privés.



LES ENJEUX

En tant que prédateur des abeilles, le frelon asiatique menace la pollinisation et, par conséquent, la biodiversité. De plus, s'il n'est guère plus dangereux qu'une guêpe pour les humains, il peut causer des nuisances pour les habitants, notamment en raison de son comportement agressif lorsqu'il se sent menacé.

LE PIÉGEAGE DES REINES

C'est au début du printemps que les reines des frelons asiatiques construisent leur nid. Pour limiter leur nombre, la ville a posé 30 pièges pour

couvrir l'ensemble du territoire de la commune. Les pièges sont sélectifs et ne capturent que les reines des frelons asiatiques, afin d'éviter de piéger d'autres insectes comme les abeilles notamment. Ces pièges ont été posés dans l'espace public dont la Ballastière, écoles, complexes sportifs, collège ou encore au verger pédagogique de la ville contenant une ruche.

Dans ces pièges, un appât composé d'eau, de fructose (sucre), d'acide acétique (vinaigre), jus de pomme et miel est renouvelé chaque semaine, majoritairement par les services de la ville. Les pièges resteront sur l'espace public jusqu'à la mi-mai.



Un des 30 pièges placés sur l'ensemble du territoire de la commune.

La destruction des nids et l'aide financière aux particuliers

COMMENT AGIR SI VOUS DÉCOUVREZ UN NID ?

Si vous apercevez un nid de frelons asiatiques, ne tentez pas de l'éliminer vous-même.

NID SUR LE DOMAINE PUBLIC

La ville fait détruire tous les nids sur l'espace public par une entreprise spécialisée.

Si vous en voyez un, signalez-le sur bischheim.alsace/frelon.

Important : le signalement de la présence de frelons, même en nombre important, ne permet pas d'identifier l'emplacement d'un nid et donc d'organiser une intervention. En effet, ces insectes peuvent se déplacer jusqu'à 2 kms de leur nid.

NID SUR UN ESPACE PRIVÉ : JUSQU'À 100 € POUR LE FAIRE DÉTRUIRE

La ville vous accompagne en vous proposant une aide financière

LES CONDITIONS :

- Le nid doit être sur le terrain d'un particulier ou d'une copropriété située dans la commune
- L'élimination des nids doit se faire entre le 1^{er} mars et le 30 novembre.
- La demande d'aide doit être faite avant de faire détruire le nid.
- Vous devez faire appel à une entreprise agréée pour l'éliminer.
- Montant de l'aide : 80% du coût de l'intervention avec un plafond de 100 € par intervention.

À noter : cette aide ne concerne que les nids de frelons asiatiques et n'est pas valable pour les nids de guêpes ou de frelons européens.

COMMENT L'OBTENIR ?

- Demande de subvention sur bischheim.alsace/frelon ou via le formulaire à récupérer à l'accueil de la mairie.
- Étude de votre éligibilité par la ville (réponse rapide pour permettre l'intervention d'une entreprise agréée dans les meilleurs délais).
- Versement de l'aide sur présentation d'une facture acquittée précisant : nom et adresse du client (identiques au demandeur de l'aide), lieu, date et objet de l'intervention (élimination d'un nid de frelons asiatiques). Un RIB vous sera demandé.

EN SAVOIR +

dev-durable@ville-bischheim.fr
Tél. : 03 88 20 83 60



Le frelon asiatique : savoir le reconnaître

QU'EST-CE QUE LE FRELON ASIATIQUE ?

Le frelon asiatique (*Vespa velutina*) est une espèce exotique envahissante originaire d'Asie, introduite accidentellement en France au début des années 2000.

COMMENT DIFFÉRENCIER LE FRELON ASIATIQUE DU FRELON EUROPÉEN ?

Les couleurs

Le corps du frelon européen est majoritairement jaune avec des rayures noires sur l'abdomen. Son thorax (le haut du corps) et sa tête tirent vers le roux/brun.

Le frelon asiatique est beaucoup plus sombre. Vu de loin, il paraît presque noir. Il possède un seul gros anneau orange sur l'abdomen et une fine ligne jaune. Ses pattes sont jaunes aux extrémités.

La taille

Le frelon asiatique est plus petit que son homologue européen.

COMMENT DIFFÉRENCIER LEURS NIDS ?

Les nids du frelon asiatique

Le **nid primaire** est construit au printemps (de mars à juin) par une seule reine fondatrice. Il est petit, de la taille d'une balle de tennis, de forme plutôt ronde avec une entrée située en bas du nid. Il se loge dans les cabanons, garages, rebords de toit ou haies.

Le **nid secondaire** est construit à partir de juin/juillet lorsque la colonie devient trop grande. Il est très volumineux (jusqu'à 80 cm de diamètre), de forme sphérique ou en poire, et l'entrée est latérale. Il se trouve en hauteur, parfois jusqu'à 10m, sur des arbres, des bâtiments ou des structures.

Le nid du frelon européen

Les nids des frelons européens, souvent situés dans des cavités, sont plus volumineux et de forme irrégulière avec une large ouverture vers le bas.



Nid primaire



Nid secondaire

MOUSTIQUE TIGRE

Les bons gestes à adopter

Avec les beaux jours, le moustique tigre est de retour. Face à ce fléau, il est essentiel d'agir efficacement pour limiter sa prolifération. En adoptant les bons gestes et en s'impliquant tous, il est possible de limiter son expansion. Chacun a un rôle à jouer pour protéger sa santé et celle de son entourage.



Le moustique tigre qui nous pique est né tout près de chez nous, car il ne se déplace que dans un rayon de 150 mètres en moyenne. Il pond ses œufs dans de petites accumulations d'eau stagnante.

Pour limiter leur multiplication, voici les mesures préventives les plus efficaces :

- Supprimer les points d'eau stagnante : videz régulièrement les soucoupes sous les pots de fleurs, les seaux, les gouttières obstruées et tout récipient pouvant retenir de l'eau.
- Couvrir les réservoirs d'eau : mettez un couvercle hermétique ou un voile anti-insectes sur les citernes et les bassins.
- Nettoyer régulièrement : entretenez les regards d'évacuation, les rigoles et les piscines pour éviter la formation de zones de stagnation.
- Installer des moustiquaires : protégez les ouvertures des habitations.
- Sensibiliser son entourage : l'efficacité de la lutte repose sur l'implication collective. Informer ses voisins et agir ensemble renforce les résultats.

LA VILLE AGIT

Distribution de moustiquaires

La ville renouvelle sa distribution gratuite de moustiquaires pour les récupérateurs d'eau. RDV le 22 mai de 9h à 12h sur le stand de la ville lors du marché hebdomadaire, place de la République.

Moustiquaires également disponibles à l'accueil de la mairie.

Trop de risques pour 10 secondes de rire

Les signalements d'intoxications liées à l'usage détourné du protoxyde d'azote, ou « proto », sont en hausse continue. Ce gaz dit « hilarant » peut entraîner une dépendance ainsi que des complications sévères, parfois irréversibles, sur le système nerveux et le système cardiovasculaire en cas de prises répétées et/ou en grande quantité. Connaître les risques et en parler autour de soi est indispensable pour enrayer ce problème de santé publique.



Campagne nationale « du rire aux drames »

Le protoxyde d'azote est un gaz utilisé à des fins médicales et dans l'industrie alimentaire. Conditionné sous forme de cartouches (pour les siphons à chantilly) ou de bonbonnes, son détournement à des fins récréatives est en forte augmentation, en particulier chez les adolescents et les jeunes adultes. Son usage détourné consiste à inhaler le gaz par le biais d'un ballon, après avoir « cracké » la cartouche pour l'ouvrir. Les effets recherchés (euphorie, rires incontrôlés) ainsi qu'une vente restée longtemps non régulée, ont contribué à banaliser sa consommation.

QUELS SONT LES RISQUES POUR LA SANTÉ ?

Même si les effets recherchés disparaissent rapidement, la consommation de ce gaz comporte des risques majeurs pour la santé. Ils augmentent si le protoxyde d'azote est associé à des substances comme l'alcool ou d'autres drogues.

RISQUES EN CAS DE PRISE PONCTUELLE

- Vertiges, étourdissements et désorientation : risque de chutes et d'accidents.

- Perte de connaissance : un manque d'oxygène peut causer des convulsions, un arrêt respiratoire voire une asphyxie.
- Brûlures par le froid : inhaler directement depuis une bonbonne ou une cartouche peut provoquer des gelures au niveau de l'oropharynx.

EN CAS DE CONSOMMATION IMPORTANTE OU RÉGULIÈRE

- Troubles de l'usage (perte de contrôle de la consommation), dont des cas de dépendance.
- Complications neurologiques : troubles sensitifs et/ou moteurs avec des engourdissements, des faiblesses musculaires, voire une perte de la capacité à marcher.
- Problèmes cardiovasculaires (cœur et vaisseaux sanguins) : formation de caillots sanguins (thromboses), susceptibles de conduire au décès en cas d'embolie pulmonaire.
- Symptômes psychiatriques : hallucinations, épisodes délirants, troubles de l'humeur.

PARLER DES RISQUES AUTOUR DE SOI

Les risques liés à la consommation de protoxyde d'azote sont encore trop

La ville agit

Consciente des enjeux en matière de santé publique et en l'absence de législation nationale, la ville de Bischheim a pris un arrêté pour agir concrètement sur son territoire.

Cet arrêté interdit la détention, l'utilisation à des fins d'usage de gaz hilarant, la cession ou la revente de cartouches de protoxyde d'azote sur l'espace public (rues, parcs, squares, parkings...).

En cas d'infraction, l'amende forfaitaire est de 35€, cumulable avec l'amende de 135€ pour dépôt sauvage de déchets sur l'espace public.

Des risques pour soi et pour les autres

Le protoxyde d'azote modifie les sensations et diminue les réflexes. Conduire un véhicule après en avoir consommé ou en conduisant, qu'il s'agisse d'une voiture, d'un vélo ou même d'une trottinette, peut être à l'origine d'accidents graves, voire mortels.

méconnus, voire minimisés. Il est indispensable d'informer vos proches des dangers liés à son usage détourné. Encouragez les discussions en famille, avec des amis (au collège ou au lycée) pour les sensibiliser et réduire la banalisation de ce gaz.

EN SAVOIR ⊕

Drogues info service

7j/7 de 8h à 2h, au numéro anonyme et gratuit : 0 800 23 13 13

Un enjeu environnemental

La multiplication des cartouches de protoxyde d'azote abandonnées dans les rues ou les parcs pose un double problème : une pollution visible du domaine public et, surtout, un risque sérieux pour la sécurité des agents des centres de tri et des incinérateurs.

Les cartouches que l'on retrouve dans la rue sont généralement des modèles de 8 grammes utilisés en cuisine, mais le service propreté de la ville ramasse de plus en plus de bonbonnes de format professionnel (580 g, 615 g, voire plusieurs kilogrammes).

POURQUOI CES CARTOUCHES REPRÉSENTENT-ELLES UN DANGER ?

Même après utilisation, une cartouche n'est jamais totalement vide. Une pression résiduelle persiste à l'intérieur du cylindre métallique. Si cette cartouche est compactée, broyée ou exposée à une source de chaleur sans

dénaturation préalable, elle peut exploser. Mélangée aux déchets ménagers, son explosion met à l'arrêt les fours des incinérateurs et le personnel en danger.

QUE FAIT LA VILLE DES CARTOUCHES ET BONBONNES COLLECTÉES ?

Les cartouches de gaz sous pression ne peuvent pas être traitées dans les filières de recyclage des métaux classiques sans traitement préalable. Les agents du service propreté en ramassent quotidiennement sur l'ensemble de la ville. Elles sont stockées aux ateliers municipaux dans des bacs mis à disposition par l'Eurométropole de Strasbourg, en charge de la gestion de ces déchets spécifiques. Elles sont alors confiées à une entreprise spécialisée, chargée de supprimer tout résidu de gaz avant recyclage.



Ne pas les mettre dans vos bacs bleus ou jaunes

En raison de la dangerosité des cartouches et bonbonnes de protoxydes d'azote, elles doivent être déposées dans l'un des 2 sites spécialisés de l'Eurométropole :

- SUEZ 22 rue de Cherbourg, Neuhoef (port du Rhin)
- ENVIE : 6 rue Herrade (Koenigshoffen)



BILAN DE SANTÉ

Un bus à votre rencontre

Le jeudi 21 mai, de 9h30 à 12h30, un dispositif accessible à tous s'installe devant le Parc des Sports : le bus « Spot Santé » de la Ville de Strasbourg fera étape pour proposer un bilan de santé complet, gratuit et anonyme.



Ce rendez-vous de prévention, ouvert sans inscription, permet à chacun de bénéficier d'un check-up global dans un cadre simple et convivial. À bord du bus, des espaces dédiés à la médiation en santé et au dépistage offriront un accompagnement personnalisé.

UN BILAN DE SANTÉ COMPLET

Encadré par Flora Kurtz, infirmière de pratique avancée et coordinatrice du dispositif Spot Santé, ce bilan comprend plusieurs examens essentiels : mesure de la taille et du poids, contrôle de la tension artérielle, de la saturation en

oxygène, test glycémique, ainsi que des conseils en hygiène de vie et en alimentation. L'objectif est de dresser un état des lieux de sa santé et, si nécessaire, d'orienter les participants vers des professionnels de santé adaptés.

En complément, le partenaire Retino'Est proposera des dépistages de la rétinopathie diabétique. Ces examens spécifiques se feront uniquement sur rendez-vous, à réserver en ligne sur le site www.retinoest.fr (en sélectionnant la date du 21 mai 2026) ou par téléphone au 06 17 14 69 52.

Cette action est menée en partenariat avec plusieurs acteurs locaux : le CSC Quartiers Est, le Comité local de santé mentale Schiltigheim/Bischheim, l'association JEFF, le Pôle APSA et la CPTS Cosen.

Fête du printemps et du développement durable

Samedi 16 mai de 14h à 17h – Place de la République



À l'occasion de la fête de la nature et du développement durable, la ville invite petits et grands à se retrouver pour un après-midi convivial, placé sous le signe de la découverte et du partage. Cet événement met à l'honneur des initiatives respectueuses de l'environnement, avec un programme proposant bourse aux vélos, nature en ville et gestes simples à adopter au quotidien.

Conseils, démonstrations et animations permettront à tous de repartir avec des idées pratiques pour agir, à son échelle, en faveur du développement durable.

MOBILITÉ



Bourse aux vélos (avec Cadr'67)

Le printemps, c'est la saison idéale pour se remettre en selle. Venez profiter de la bourse aux vélos pour dénicher votre futur compagnon de route ou pour donner une seconde vie à votre deux-roues.

- Dépôt des vélos de 10h à 12h
- Vente à partir de 14h

L'association Cadr'67 sera à votre écoute pour tout type d'information. Elle propose un marquage de vos vélos (5€) et vous invite à participer à une chasse au trésor avec des récompenses à la clé.

Sécurité

Pour rouler l'esprit tranquille, Vélo station vous propose un atelier de réparations vélo.

À tester

Vener essayez la gamme de vélos en libre-service Velhop.

Animations mobilité

Avec l'Agence du climat qui répondra également à toutes vos questions sur les mobilités douces.

NATURE EN VILLE



Le coin des jardiniers

Vener trouver des conseils précieux auprès du club jardin & biodiversité de l'Eurométropole de Strasbourg pour apprendre à jardiner au naturel et profiter de la vente de plants de la ferme solidaire pour les mettre en pratique.

Le secret des abeilles

Plongez dans l'univers fascinant de la ruche et découvrez les coulisses de la fabrication du miel avec des animations proposées par un apiculteur.

Objectif zéro déchet

Tout savoir sur le compostage et la gestion de vos déchets verts avec la Maison du compost.

DÉTENTE ET GOURMANDISES POUR PETITS ET GRANDS



Lectures enchantées

Avec les bénévoles de Lire et faire lire qui feront voyager l'imaginaire des enfants.

À découvrir

Vener vous initier aux échasses urbaines et à l'hoverboard avec Normandy Jump.

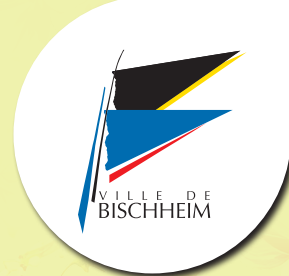
Espace ludique

Pour jouer en famille ou entre amis avec la Ludod'eck.

Pause goûter

Avec les douceurs du Food Truck Franchi : gaufres, glaces et boissons.

CONCOURS DE FLEURISSEMENT 2026



Inscriptions jusqu'au 29 mai :

www.bischheim.alsace/fleurs

Maisons

Balcons

Copropriétés

Jardins familiaux

NOUVEAUTÉ

Biodiversité



INSCRIPTION au 37^e concours municipal de fleurissement

Si vous habitez Bischheim et si vous êtes intéressé par le concours, veuillez remplir le bulletin ci-dessous (ou le recopier sur papier libre). Le règlement du concours est disponible sur le site de la ville.

Nom : _____ Prénom : _____

ou nom de la copropriété et de son représentant : _____

Adresse : _____ Mail : _____

Téléphone : _____

* dessin de votre immeuble vu depuis la rue :

Catégorie concernée (cocher la catégorie choisie, une seule inscription par catégorie et par famille) :

☐ Balcons* : N° étage ☐ et faites le dessin de votre immeuble >

☐ Maisons ☐ Copropriétés ☐ Jardins familiaux

☐ Biodiversité



Exemple :
2^e étage, 3^e balcon
en partant de la gauche



Pour toute inscription, nous avons le plaisir de vous proposer gratuitement un atelier de jardinage écologique au cœur de la ferme solidaire d'Emmaüs Mundo.

Atelier de 10h à 12h - Public : Adultes & enfants (+7 ans accompagnés.) - Places limitées.

Je m'inscris : Nbre de participants : _____ ☐ Mercredi 10 juin ☐ Lundi 15 juin

CSM : entre solidarité, savoir-faire et développement industriel

À Bischheim, l'entreprise CSM conjugue engagement solidaire, transmission des compétences et investissements d'avenir. Retour sur deux initiatives qui illustrent son dynamisme et son ancrage local.



UNE HISTOIRE INDUSTRIELLE ANCRÉE DANS LE TERRITOIRE

Vous connaissez tous cette usine emblématique de Bischheim, véritable marqueur architectural, située place de la République. Mais que se cache-t-il derrière ces murs bleus qui font partie du paysage local depuis des générations ? Derrière cette façade familière se dévoile une entreprise au parcours remarquable, intimement liée à l'histoire économique et humaine du territoire : CSM.

Encore appelée par de nombreux Bischheimois « Produits Marguerite », « Bial » ou « BakeMark », l'entreprise affiche aujourd'hui plus de 100 années d'existence. Elle figure parmi les plus grandes entreprises françaises spécialisées dans la fabrication d'ingrédients pour la boulangerie-pâtisserie artisanale et industrielle haut de gamme. Une réussite qui trouve ses racines en 1919, lorsque MM. Tony et Grussenmeyer fondent la société des « Produits Marguerite », prénom choisi en hommage à deux proches parentes.

À ses débuts, l'activité est implantée à Schiltigheim, route de Bischwiller. L'entreprise y fabrique alors une large

gamme de produits : pâtes d'amandes, confitures, moutarde ou encore pâte d'anchois. Très vite, la qualité des produits dépasse les frontières régionales. En 1954, l'entreprise franchit une nouvelle étape en s'installant à Bischheim, sur le site que l'on connaît aujourd'hui.

Longtemps restée familiale, la société évolue en 1982 en devenant filiale de Boehringer Ingelheim et prend alors le nom de « Bial ». En 1998, elle est cédée au groupe sucrier néerlandais CSM, puis rebaptisée « BakeMark », avant de devenir en 2010 « CSM France ». Malgré ces changements, l'entreprise a su préserver son ADN : un subtil équilibre entre tradition et innovation.

Aujourd'hui, le site de Bischheim s'étend sur 17 000 m² et emploie 130 salariés. Il reste fidèle à son cœur de métier historique : la pâtisserie. Chaque année, près de 20 000 tonnes de pâtes d'amande, de pralins et de préparations pour crèmes pâtisseries y sont produites. L'usine dispose également d'un laboratoire unique, animé par des boulangers-pâtisseries experts, dédié à la création de nouvelles recettes et à l'amélioration continue des produits.

Cette capacité d'innovation, alliée à un positionnement très haut de gamme, permet à la marque « Marguerite » de rayonner en France comme à l'international, notamment aux États-Unis, au Japon, au Moyen-Orient ou encore en Asie.

« PASTRY FOR SMILE » : LA GOURMANDISE AU SERVICE DE LA SOLIDARITÉ

Au-delà de son expertise industrielle, CSM Ingredients se distingue par son engagement humain et sociétal. Cet esprit s'illustre pleinement à travers l'opération solidaire « Pastry for Smile », organisée à l'approche des fêtes de Pâques. Cette initiative mobilise les collaborateurs autour d'un objectif commun : partager leur savoir-faire au service des autres.

Lors de la dernière édition, 24 salariés volontaires issus de différents services et des trois sites alsaciens (Bischheim, Schiltigheim et Port du Rhin) se sont réunis au laboratoire pour confectionner des gourmandises destinées à ceux qui en ont besoin. Début avril, près de 700 muffins ont ainsi été distribués à l'épicerie sociale



Les Épis, à l'ESAT de Schiltigheim, à l'EHPAD La Voûte Étoilée et à des structures de la petite enfance de Bischheim. À travers ces gestes porteurs de sens, l'entreprise contribue à apporter des moments de plaisir et de réconfort.

Mais « Pastry for Smile » va bien au-delà d'une action caritative : c'est aussi un moment convivial qui renforce la cohésion interne. Pendant une matinée au laboratoire de l'usine de Bischheim, les collaborateurs ont troqué leurs outils habituels pour des spatules et des moules à pâtisserie. Au programme : cookies aux pépites de chocolat et fourrés, moulages en chocolat... Une immersion précieuse pour découvrir concrètement l'utilisation des produits de la marque Marguerite, notamment pour ceux qui manipulent des contenants sans toujours connaître leur finalité.

Chaque participant est reparti avec ses créations et quelques ustensiles pour reproduire les recettes à domicile. Ces ateliers facilitent l'intégration des nouveaux collaborateurs, favorisent la transmission des savoir-faire et créent des équipes soudées, tout en alliant l'utile à l'agréable.

Ces initiatives solidaires, nées après la période Covid, s'inscrivent désormais dans la durée. Panettones, macarons, bredele ou mannele ont déjà été réalisés et offerts lors d'opérations similaires. Elles permettent non seulement de faire plaisir et de soutenir des structures locales, mais aussi de valoriser le travail artisanal des équipes et de renforcer le sentiment d'appartenance à l'entreprise.

UN NOUVEAU SILO POUR ACCOMPAGNER LA CROISSANCE ET L'AVENIR

En parallèle de cet engagement humain, CSM Ingrédients poursuit activement son développement industriel. Le site de Bischheim connaît en effet une croissance soutenue, avec une activité en hausse de 30 % depuis la période post-Covid. Pour accompagner cette dynamique, l'entreprise investit régulièrement dans ses infrastructures.

Après l'installation récente d'un cinquième silo permettant de stocker 50 tonnes d'amidon – un ingrédient clé dans de nombreuses recettes – un nouveau silo devrait être mis en service d'ici la fin de l'année. Cet investissement, estimé à 300 000 euros, répond à plusieurs enjeux stratégiques : augmenter les capacités de stockage,

sécuriser les approvisionnements en diversifiant les fournisseurs, et soutenir le développement de nouveaux produits en lien avec le service Recherche et Développement.

Ces équipements jouent un rôle essentiel dans la production de la crème pâtissière, produit phare de la marque « Marguerite », qui représente à elle seule 85 % de l'activité du site. Exportée dans le monde entier, elle repose sur un savoir-faire reconnu et transmis aux artisans grâce aux équipes de formation de l'entreprise.

L'installation de ces silos s'accompagne également d'améliorations concrètes en matière de conditions de travail et d'environnement. La réduction de la manutention de sacs permet de diminuer la pénibilité pour les salariés, tandis que l'optimisation logistique contribue à réduire les déchets et le nombre de transports. Plus largement, le site a engagé une démarche environnementale ambitieuse, avec des résultats significatifs : une baisse de 25 % de la consommation électrique et de 75 % de la consommation de gaz en cinq ans.

À Bischheim, CSM Ingrédients démontre ainsi qu'il est possible de conjuguer performance industrielle, innovation, responsabilité environnementale et engagement humain. Derrière ses murs bleus, bien connus des habitants, se cache une entreprise en mouvement, profondément attachée à son territoire et résolument tournée vers l'avenir.



Séjour seniors : cap sur le Touquet !

Du 5 au 12 septembre, le Centre Communal d'Action Sociale propose aux seniors bischheimois un séjour vacances à petits prix à la découverte de la Côte d'Opale. Pour tout savoir sur cette semaine de loisirs et de détente et vous pré-inscrire, rendez-vous le mercredi 20 mai à la mairie.



Mileade

Organisé par la ville de Bischheim, qui prend en charge le transport et l'accompagnement, ce séjour est destiné aux bischheimois de 60 ans et +, retraités ou sans activité professionnelle.

Il bénéficie de prix préférentiels dans le cadre du dispositif « Seniors en vacances » de l'agence nationale des chèques vacances. Un soutien financier pour offrir un prix imbattable : 507,25€ en tarif plein, ou 295,25€ en tarif solidaire (sous conditions de ressources).



Mileade

À la découverte des trésors de la Côte d'Opale au village vacances Le Touquet-Merlimont :

- détente à volonté avec Spa et piscine intérieure pour se ressourcer
- activités physiques adaptées pour une remise en forme en douceur
- soirées à thèmes pour s'amuser et danser
- buffets gourmands pour se régaler
- excursions découvertes du patrimoine balnéaire, comme la mythique station Le Touquet-Paris plage

EN SAVOIR +

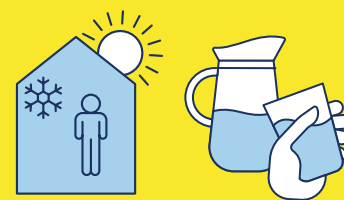
Informations et remise du formulaire d'inscription

Permanence d'accueil : Mercredi 20 mai de 10h à 12h et 14h à 16h.
Mairie (salon Marianne)

Dépôt des dossiers d'inscription
(formulaire rempli + copie de la carte d'identité + copie de l'avis d'imposition)
du jeudi 21 au mercredi 27 mai dans l'un des lieux suivants : accueil Mairie - Résidence Charles Huck - Résidence du Parc. Réponse le 29 mai par téléphone.

PLAN CANICULE

Recensement des personnes vulnérables



La mairie organise le recensement des personnes vulnérables. Le registre ainsi constitué intègre le plan d'alerte et d'urgence départemental géré par le préfet en cas de risques exceptionnels.

Trois catégories de personnes, vivant à leur domicile, peuvent s'y inscrire :

- Les personnes âgées de plus de 65 ans,
- Les personnes inaptes au travail de plus de 60 ans,
- Les personnes handicapées de plus de 18 ans,

Il appartient à chacun d'apprécier sa situation et de décider de son inscription.

Si vous estimez qu'en cas de grande chaleur vous pouvez avoir besoin d'aide, nous vous proposons

de vous inscrire sur le registre communal en téléchargeant le formulaire d'inscription sur le site de la ville : www.bischheim.alsace ou en téléphonant au Centre Communal d'Action Sociale au 03 88 20 83 91 qui vous l'enverra.

Le formulaire est à renvoyer au Centre Communal d'Action Sociale (37 Route de Bischwiller – 67 800 Bischheim)

Hommage à nos bénévoles sportifs

La ville a remis ses médailles à quatre responsables associatifs dont l'engagement fait la richesse du tissu sportif local. Une cérémonie lors des vœux du Maire qui a permis de saluer leur investissement sur le long terme.



JEAN-FRANÇOIS STIEGLER

Licencié depuis 1994, Jean-François a rapidement rejoint la commission sportive pour accompagner les jeunes judokas. En 2002, il prend la responsabilité de cette commission, puis devient secrétaire de la section judo en 2008. Depuis 2013, il dirige la section et, depuis décembre 2024, il est aussi secrétaire général de l'ASOR Omnisport. Toujours présent pour les compétiteurs, il est un pilier du club.

DINO MARGARITO

Dino, ceinture noire de Kung-Fu, a découvert les arts martiaux chinois dès l'âge de 10 ans et a poursuivi sa pratique jusqu'en Chine pour se perfectionner. Depuis 2009, il s'investit dans le Handisport et crée la « Méthode Brice », testée avec succès en Suisse. Depuis 2020, il développe bénévolement la première section Handi Kung-Fu de France au sein de l'association Kung-Fu Contact Espoir, permettant à de nombreuses personnes en situation de handicap de pratiquer ce sport.

DOROTHÉE KUSTERER

Arrivée au FC Soleil il y a quatre ans, Dorothée commence par gérer les goûters des enfants avant de prendre en charge l'organisation des manifestations et la gestion des licences et équipements. Présidente de la section jeunes depuis deux ans, elle travaille main dans la main avec son mari Sébastien, secrétaire adjoint, pour coordonner les activités et les plannings.

ÉMILIE SCHIRMANN

Depuis 2019, Émilie s'investit dans le FC Soleil. Très vite impliquée, elle devient coach des U8, puis responsable du foot animation et présidente de la section jeunes pendant la période du covid. Aujourd'hui, elle continue de coacher les jeunes et occupe la fonction de secrétaire du club.

Cette remise de médailles rappelle l'importance de l'engagement bénévole dans nos associations. Chaque action, chaque heure donnée contribue à faire vivre le sport dans notre commune.

Médailles de la Collectivité européenne d'Alsace

Lors de cette même cérémonie, Monsieur le Maire a également remis deux médailles de la Collectivité européenne d'Alsace à des bénévoles dont l'engagement s'inscrit dans la durée et contribue à la vitalité associative locale.



BÉATRICE GEBEL

Béatrice rejoint la Société de Gymnastique « Liberté » dès l'âge de six ans. Éducatrice sportive depuis 1977, elle transmet sa passion bénévolement depuis près de cinquante ans. Très investie, elle est trésorière du club depuis 1997 et participe activement à l'organisation des compétitions et événements. Engagée au niveau régional au sein de la FSGT depuis 1980, elle y est responsable technique en gymnastique artistique féminine depuis 25 ans. Elle reste une figure incontournable du club, appréciée de tous.

GÉRARD SCHIMMER

Bénévole engagé depuis 1985, Gérard crée en 1991 l'Amicale du Chien Nordique de Bischheim, qu'il préside pendant plus de trente ans. Il y développe les sports de traîne et lance la Course de la Ballastière, devenue un rendez-vous reconnu. Impliqué dans le développement de la discipline au niveau régional et national, il participe à la création de la Ligue du Grand Est et s'engage au sein de la fédération. Toujours actif, il accompagne aujourd'hui le club après avoir quitté la présidence en 2022. Président de l'ARBRE depuis 2016 et ancien vice-président de l'OMSAL, il totalise 40 ans d'engagement. Il a été également conseiller municipal pendant 18 ans.

« Rends la gomme », la nouvelle expo

Le Sapin vert propose une nouvelle exposition à partir du 12 mai sur un nouveau format puisqu'il met en valeur le travail de l'atelier Demi-douzaine, un collectif de plusieurs artistes strasbourgeois.

DES ILLUSTRATIONS ET DES OBJETS EN VOLUME

Cette exposition invite à découvrir l'univers du collectif strasbourgeois, riche de nombreuses formes plastiques et qui permet de mieux appréhender la micro-édition. « Rends la gomme ! » est une exposition collective présentant des illustrations et planches originales ainsi que des objets en volume. Elle célèbre la pluralité des pratiques des membres qui font l'atelier Demi-douzaine.

UNE EXPOSITION, UNE DEMI-DOUZAINES DE REGARDS

L'atelier Demi-douzaine est composé de sept artistes illustrateurs et illustratrices. Attachés aux projets d'éditions collectives, ils ont décidé d'investir dans du matériel d'impression

et de reliure pour faire de la microédition une activité constitutive de leur travail conjointement à leurs pratiques respectives. L'atelier a accueilli dans et hors les murs plus d'une vingtaine d'événements à ce jour. Le collectif s'est déjà inscrit dans le festival MOMIX ainsi que dans le festival d'illustration CENTRAL VAPEUR de Strasbourg.

DES TEMPS FORTS

Les temps forts de cet événement débuteront le jeudi 7 mai 2026 à 18h avec le vernissage de l'exposition, suivi d'un marché des créateurs ouvert jusqu'à 22h. Deux rendez-vous supplémentaires viendront enrichir la programmation : des doubles ateliers d'illustration organisés les samedis 23 mai et 20 juin 2026, de 10h à 12h, en



présence de Julia Frechette et Lucille Meister. Ces ateliers sont accessibles à partir de 8 ans. Sur inscription sur sapinvert.bischheim.alsace

EN SAVOIR ⊕

Expo du 12 mai au 6 septembre

Sapin vert

4 avenue de Périgueux à Bischheim

Mardi / Jeudi : 15h-19h

Mercredi / Vendredi / Samedi : 10h-17h

Tout public - Entrée gratuite

HARMONIE BISCHHEIM

Concert de printemps

L'Harmonie Bischheim renoue cette année avec son traditionnel grand concert de printemps le 17 mai. Un récital aux couleurs de l'Espagne, gratuit et ouvert à tous.

Dans le cadre d'un échange culturel avec Orihuela (dans la région d'Alicante), l'Orchestre d'Harmonie de la ville a inscrit l'Espagne à son répertoire. Son chef, Romuald Jallet, a dirigé en avril le « Banda del Banda del Conservatorio Profesional de Música », le temps d'un concert. En mai, il cédera sa baguette à son homologue espagnol, Antonio Pujol, chef du Banda castillan.

Au programme de ce concert, des œuvres originales d'inspiration ibérique de Thierry Deleruyelle (Compostela) et de deux compositeurs espagnols : Saúl Gomez Solar et Antonio Pujol.

En seconde partie, le répertoire se fera plus éclectique avec des œuvres des compositeurs Steven Reinecke, Georges Sadeler et Satoshi Yagisawa.

Concert le 17 mai à 17h

Auditorium de La Cité de la Musique et de la Danse du Conservatoire de Strasbourg.

Place de l'Étoile - Strasbourg

Entrée libre - plateau



Changement de propriétaire

La boulangerie pâtisserie Bringolf est devenue la Maison Mithouard le 2 mars, reprise par le bischheimois Michaël Mithouard.

Thierry et Guadalupe Bringolf ont tiré leur révérence, après avoir su pendant 30 ans, fidéliser une large clientèle de quartier ou de passage sur la très fréquentée route de Brumath. Pains, pâtisseries, rayon traiteur (burgers, wraps, salades...), Michaël Mithouard s'inscrit dans la continuité de son prédécesseur.

Son parti pris : la qualité. « C'est déjà le cas dans le choix des farines, la conception de pains spéciaux au levain, l'offre de nouvelles spécialités comme le gâteau basque ou la brioche longue conservation, dont le secret tient avant tout à une technique de fabrication et certainement pas à des conservateurs ». Cet ex-ingénieur informatique s'est formé à la boulangerie par plaisir et curiosité. « Je me sentais tellement bien dans cet univers que l'idée d'une reconversion a fait son chemin ». Titulaire de son CAP de boulanger, il est aujourd'hui à la tête d'une entreprise de 7 personnes car la



Michaël Mithouard entouré de son équipe.

Maison Mithouard a également repris le dépôt vente à Souffelweyersheim. Fermée une seule semaine fin février, la boulangerie pâtisserie a vite retrouvé ses fidèles clients qui découvriront dans les semaines à venir, de nouvelles spécialités.

Maison Mithouard
3, route de Brumath
67800 Bischheim
Tél. : 03 88 33 18 37
Mail : contact@maison-mithouard.fr
Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 6h à 19h, mercredi de 6h à 12h45 et samedi de 6h à 13h.

Nelly toilettage

Les chiens, chats et lapins ont de nouveau un salon pour se faire une beauté ou couper leurs griffes à Bischheim. Nelly toilettage a ouvert fin janvier au 6, rue du Nord et propose un service de proximité et de qualité au cœur de la ville.



Se faire toiletter par Nelly ? Un bonheur pour « Happy » qui aime se faire chouchouter.

Nelly Vincenti aime les animaux et ce ne sont pas ses deux chiens et ses trois chats qui diront le contraire.

De cette passion est née son envie de se former pour se reconvertir dans le toilettage, après avoir travaillé quelques années à la comptabilité d'une

entreprise d'électricité. Restait à trouver un local pour s'installer. Et c'est dans un ancien garage, non loin de chez elle, qu'elle a créé un petit salon cosy et fonctionnel pour bien accueillir nos amis à quatre pattes et leurs maîtres.

Elle ne travaille que sur rendez-vous « pour offrir aux clients comme aux animaux un service de qualité en évitant de s'interrompre au milieu d'un toilettage qui peut durer jusqu'à 3h en fonction de l'animal » précise Nelly.

Nelly toilettage
6, rue du Nord
67 800 Bischheim
Du lundi au samedi matin
Sur RDV au 06 61 38 63 71 ou par mail : nellytoilettage@gmail.com

« Alpes 2030 » en ligne de mire

À 19 ans et après seulement 18 mois de patinage sur glace, Violette Braun a participé aux Jeux Olympiques de Milan-Cortina 2026 en patinage de vitesse. Une qualification inespérée, récompense d'un travail énorme de cette jeune athlète qui a tout d'une grande, devenue en quelques mois, l'un des meilleurs espoirs du patinage de vitesse français.



David Krouac/Orange Pictures

Arrivée diminuée sur la patinoire de Milan, en raison de problèmes de santé peu avant, Violette Braun est arrivée 16^e sur 3 000 mètres. Un résultat qui ne restera pas dans les annales mais peu importe. Cette première expérience olympique avait tout du miracle et lui a donné des repères pour les Jeux Olympiques de 2030 et mis « des étoiles plein les yeux ».

DES DÉBUTS AU BISCHHEIM STRASBOURG SKATING

Une aventure extraordinaire pour cette athlète qui a commencé à 3 ans le roller au Bischheim Strasbourg Skating enchaînant les tours de piste chaque samedi matin au gymnase Lamartine, aux côtés de ses parents qui se sont rencontrés patins aux pieds, sur une piste de roller.

Après un premier titre de championne de France à 14 ans, Violette Braun va multiplier les podiums et devenir championne de France et d'Europe juniors de roller sur le 5 kms à point sur piste et vice-championne du monde de roller sur route dans l'épreuve du 10 kms en 2024. Elle va alors se lancer sur la glace et découvrir de nouvelles sensations pour participer, cinq semaines plus tard, à ses premières épreuves de Coupe du Monde.

Tout va alors s'enchaîner très vite pour la jeune strasbourgeoise qui, 18 mois plus tard, avait déjà atteint son rêve « de gosse » en se qualifiant pour les JO. Une ascension fulgurante dont elle peut être fière et qui, on l'espère, est loin d'être terminée tant ses marges de progression sont importantes.

Après les JO, la jeune championne a ressenti le besoin de faire une pause et de poser ses patins jusqu'en juillet avec une petite exception, sa participation aux championnats de France sur route et marathon (du 23 au 25 mai), juste pour le plaisir.

JEUNES SAPEURS-POMPIERS DE BISCHHEIM

Recrutement rentrée 2026

La section des jeunes sapeurs-pompiers de Bischheim recrute des jeunes nés en 2013-2014, habitant Bischheim ou Schiltigheim, pour la rentrée de septembre.

Les missions : apprentissage en secourisme et incendie

Les aptitudes développées : sport et esprit d'équipe

Les inscriptions sont ouvertes sur <https://adjsp.jsp67.fr/postuler.php> et se feront jusqu'au 1^{er} juin, au plus tard. Elles seront suivies de tests de sélection organisés fin juin.

Pour toute information complémentaire : rendez-vous au centre de secours de Bischheim (rue de l'École) les vendredis entre 19h et 21h.



La relève est assurée

L'ACNB a vu ses effectifs plus que doubler et peut se prévaloir d'une bonne saison 2025/26 avec notamment le titre mondial d'Antoine Gonnet (sur terre) et ceux de Louann Fraiche aux championnats de France Junior sur terre comme sur neige.

Antoine Gonnet et son chien Koda concourent en Bikejoring (attelage un vélo/un chien) et ont réussi la saison parfaite, du circuit régional au sacre mondial. Une année exceptionnelle pour ce duo qui a remporté à l'automne la course de chiens à la Ballastière, puis celle de Bischwiller avant de confirmer aux championnats du monde WSA en Italie. Dans les prochains mois, ils se lanceront un nouveau défi en accueillant Raven pour concourir dans la catégorie un vélo/2 chiens. Une nouvelle aventure en perspective.

Loann Fraiche, membre du pôle espoir France a confirmé ses bonnes dispositions sur terre comme sur neige avec son kart et son attelage de 4 chiens. Championne de France junior, elle est aussi montée sur la première marche du podium lors de l'Odyssée des Espoirs. De bon augure pour cette toute jeune pousse du club.



Louann Fraiche, championne de France junior.

La ville recrute



Avec ses 300 agents et près de 70 métiers représentés, notre collectivité à taille humaine, se distingue par son esprit d'équipe et sa solidarité, favorisant la convivialité, la coopération et la transversalité des missions. Nos infrastructures offrent un cadre de travail agréable, confortable et sécurisé, tandis que notre dynamisme encourage l'innovation et l'amélioration constante du service public rendu. Rejoignez-nous !

Professeur de danse modern'jazz (date limite de candidature le 24 mai 2026)

Professeur de danse urbaine (street jazz), éveil et danse en milieu scolaire (date limite de candidature le 24/05/2026)

Assistant(e) de direction aux ressources humaines (mission de 2 mois suite à une vacance temporaire de poste)

Apprenti BJEPS animation sociale, contrat de 18 mois dans les résidences seniors (date limite de candidature le 13/05/2026)

2 apprentis en préparation du CAP accompagnement éducatif petite enfance (date limite de candidature le 13/05/2026)

Pour postuler, envoyez votre CV et votre lettre de motivation à recrutement@ville-bischheim.fr

Toutes les offres sont consultables sur www.emploi-territorial.fr

Anniversaires



Si vous fêtez votre anniversaire (90 ans, 95 ans, 100 ans et plus) ou votre anniversaire de mariage (noces de diamant, de platine ou de chêne) vous pouvez le signaler au 03 88 20 83 52 ou par mail : direction-generale@ville-bischheim.fr



Alexis Yvon, adjoint aux solidarités, seniors et handicap s'est rendu le 10 avril à la Voûte Étoilée afin de remettre un bouquet à Madame **Marthe Monique Lacour** pour son 100^e anniversaire.



LUN
23
MAR



LUN
13
AVR

Forum jobs d'été

Briqueterie • Près de 350 jeunes ont participé au Forum des Jobs d'été organisé par les villes de Bischheim, Schiltigheim et leurs partenaires. Ils ont pu rencontrer des entreprises et services publics employeurs mais aussi trouver des pistes et des conseils pour postuler à un job pour l'été.

Un pare-ballons sur le city-stade

Parc des Oiseaux • À la demande d'habitants, un pare-ballons a été posé sur l'équipement du city-stade pour permettre à tous de profiter des aménagements du parc en toute tranquillité et notamment les amateurs de pétanque dont les terrains sont situés à proximité. Ce filet de protection a été financé dans le cadre du budget citoyen.



SAM
11
AVR

Nettoyage de printemps

Guirbaden • Ils sont venus en famille ou entre amis pour participer au grand nettoyage de printemps. Une cinquantaine de personnes a sillonné le quartier pour collecter essentiellement des mégots et des déchets plastiques, avant de partager un moment convivial.



MAR
14
AVR

L'art d'être parent

Organisée par les Centres socio-culturels de Schiltigheim, Bischheim et Hoenheim, la 3^e édition de la « Dizaine de la parentalité » a une nouvelle fois offert de beaux moments d'échanges et de partages comme en témoigne cet atelier de médiation animale. Au gré des conférences, soirées jeux ou spectacles (plus de 40 événements) proposés dans les trois villes, le public a eu maintes fois l'occasion de questionner et d'approfondir l'art d'être parent.



JEU
2
AVR

Plaisir de Pâques

Sapin vert • La chasse aux œufs est un incontournable des fêtes de Pâques. Les enfants du Relais Petite Enfance et du Service d'Accueil Familial de la ville s'en sont donnés à cœur joie dans le jardin du Sapin vert, accompagnés par leurs assistantes maternelles.

Colore ta vie

Château d'Angleterre • Le temps d'un week-end, les visiteurs ont pu découvrir des œuvres réalisées par 9 artistes du collectif COLORS Urban Art, mais aussi par les jeunes de l'établissement (âgés de 12 à 21 ans), accompagnés dans la réalisation d'une fresque collective par l'artiste Jako Custom. Ensemble, ils se sont emparés des annexes du château (gymnase, ateliers...), devenues des espaces d'expression artistique. Cette démarche, soutenue par la ville de Bischheim dans le cadre du COLORS Corner #5 – The Castle Edition, leur a permis d'embellir durablement leur cadre de vie.



SAM
11
AVR

Barthélemy Salmanski

Un menu « gastronomie »

École St Laurent • Le chef Raphaël Calot, du restaurant le Bisch'trot et les cuisiniers du prestataire de la restauration scolaire API cuisiniers d'Alsace, ont concocté ensemble un menu spécial servi à tous les enfants des restaurants scolaires de la ville. Un repas « gastronomie » pour faire découvrir de nouvelles saveurs aux enfants mais aussi pour valoriser le temps du repas comme un moment de convivialité.



JEU
9
AVR

Vente de plants

Ferme solidaire • La ferme solidaire a accueilli un public venu en nombre à l'occasion de ses portes ouvertes. Une journée d'animations et de sensibilisation au jardinage au naturel. Nombre de personnes sont aussi venues se fournir en plants de légumes, de fleurs ou d'aromatiques cultivés sous les serres par l'équipe de salariés en insertion et les bénévoles de l'association.



SAM
25
AVR

Conformément au règlement intérieur du conseil municipal et à la loi, les groupes politiques du conseil municipal de Bischheim disposent chacun d'un espace d'expression dans le magazine municipal et sur le site internet de la ville. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Groupe « Une ambition partagée pour Bischheim »

La participation citoyenne : une force pour Bischheim

Lors des dernières élections municipales, vous nous avez renouvelé votre confiance en apportant vos suffrages à la liste « Une ambition partagée pour Bischheim » et nous vous en remercions. Nous avons porté un programme fondé sur des engagements clairs, réalistes et tenables. Mais au-delà des projets, nous avons aussi défendu une méthode : celle d'une ville qui se construit avec ses habitants. À Bischheim, nous faisons le choix d'une participation citoyenne qui ne soit ni un affichage, ni une formalité. Trop souvent la parole des habitants est enfermée dans des dispositifs convenus, où tout semble déjà écrit. Nous voulons faire autrement. Avec les prochaines commissions « Cœur de ville », « Qualité de vie » et « Mobilités », nous lançons une forme renouvelée de participation : des rendez-vous réguliers, ouverts à tous, conçus comme de véritables ateliers de travail. L'expérience des habitants y compte autant que l'expertise, dans une logique de transparence et de continuité. Il ne s'agit pas de promettre que tout sera possible, mais de garantir à chacun de proposer, débattre et peser sur des actions qui engagent l'avenir de la ville. Ces commissions ne seront pleinement réussies que si elles sont investies, animées et discutées. C'est à ce prix que la participation devient une force – et que Bischheim peut avancer collectivement.

GUGELMANN Christine, HOERLÉ Jean-Louis, BANDOL René, GILLOT Bernadette, YVON Alexis, MOHIB MISCHLER Nadia, PARISOT Yann, FLEITH Martine, ABELA Emmanuel, BARTH Nathalie, BELIN Thierry, BROCAL Audrey, DOMAINE ROESCH Stéphanie, EFEER Ferdane, EIFERT Adel, FISCHER Guillaume, HEBERLE Clément, HENRY Esther, JUNG Emmanuelle, LAURENT Véronique, MANIGLIER Maryna, MEISTER Olivier, PESTA Benjamin, RENGIER Grégory, SAUPE Fatima, VOLTZENLOGEL Claude.

Groupe « Naturellement Bischheim »

Le début de ce nouveau mandat ouvre une nouvelle étape démocratique pour notre commune. Les électeurs ont fait leur choix et nous le respectons, mais le débat démocratique doit continuer à vivre pleinement. Le groupe Naturellement Bischheim repart avec trois élus d'opposition. Nous remercions chaleureusement Nathalie Delion, Jean-Pierre Voyer, Elsa Civardi et Gérard Schimmer, qui ne siègeront plus à nos côtés, pour leur engagement, leur disponibilité et leur attachement à Bischheim durant le mandat écoulé. Nous exercerons notre rôle avec sérieux, exigence et responsabilité. Notre opposition ne sera ni systématique, ni silencieuse : elle sera constructive, vigilante et force de proposition. Nous serons attentifs à la transparence des décisions, à la bonne gestion des finances publiques et aux sujets du quotidien : cadre de vie, sécurité, propreté, services publics, soutien aux associations et accompagnement des plus fragiles. Être élus d'opposition, c'est contrôler, questionner, alerter lorsque cela est nécessaire, mais aussi soutenir les décisions qui vont dans le bon sens. Depuis l'élection, deux éléments confirment la nécessité de changements profonds : la crise énergétique liée aux conflits internationaux et les rapports récents sur le climat. Ils rappellent l'urgence de proposer des alternatives à la voiture individuelle, pour des raisons écologiques et sociales. Bischheim a pris du retard en matière de mobilités, d'aménagements cyclables et de tram. La rénovation du gymnase Lamartine, véritable passoire thermique, ne peut plus attendre. L'heure n'est plus à l'immobilisme : la transition est un impératif.

ARAS Sevil, GALL David, SCHANN Gérard.
Contact : naturellementbischheim@gmail.com

Groupe « Trait d'union Bischheim »

Notre groupe remercie toutes les personnes qui se sont reconnues dans notre programme et qui nous ont accordé leur confiance. Nous aurons à cœur d'en être dignes tout au long de ce mandat, avec sérieux et engagement au service des habitants. Cependant, le niveau d'abstention observé lors de ce scrutin doit nous interpeller collectivement. Il nous oblige à faire preuve d'humilité et à redonner du sens à l'engagement citoyen, en recréant du lien et de la confiance avec les Bischheimois et les Bischheimiennes. Nous sommes convaincus que la démocratie repose sur le débat et que l'opposition joue un rôle essentiel dans le bon fonctionnement de la vie municipale. C'est dans cet esprit que nous continuerons à agir, avec exigence, responsabilité et dans une volonté constante d'être une opposition constructive, force de proposition. La nouvelle municipalité devra faire face à des défis importants : enjeux financiers, soutien aux associations et aux acteurs économiques locaux, lutte contre les incivilités et renforcement de la sécurité, amélioration du stationnement afin d'éviter que Bischheim ne devienne un garage à ciel ouvert pour les habitants de Schiltigheim, meilleure prise en compte du handicap, ainsi que la transition énergétique et écologique. Nous constatons d'ores et déjà que certaines de nos propositions trouvent un écho, notamment la mise en place de commissions ouvertes aux Bischheimois, que nous appelons de nos vœux. Nous resterons pleinement engagés au service de l'intérêt général et des habitants de Bischheim.

LAFORÊT Christèle, KONRATH Ernest.
Contact : contact@union-bischheim.fr

Groupe « Bischheim populaire »

Avec la liste « Bischheim Populaire », soutenue par LFI, le conseil municipal compte désormais quatre groupes politiques. Nous nous satisfaisons de bénéficier du même espace d'expression que les deux autres groupes d'opposition. Nous promettons aux 542 électeurs et électrices qui nous ont fait confiance de tout mettre en œuvre pour faire entendre leur voix. Au sein du conseil, notre groupe aura une attitude constructive tout en restant fidèle aux idées du communalisme insoumis : nous continuerons notre combat pour préparer l'alternance et la révolution citoyenne. Estimant que tout élu a un devoir de vertu avec l'argent public, notre groupe s'est opposé, lors du conseil d'avril, à la majoration des indemnités de fonction accordées au maire, à ses adjoints et aux conseillers délégués. Nous soutiendrons le projet de transformation du jardin d'enfants de la rue de l'Église en crèche multi accueil. Ce projet est un investissement dans l'avenir. Cela améliorera l'accueil des enfants les plus jeunes à Bischheim. Le dispositif AVIP permet de répondre aux attentes des habitants : disposer d'un système de garde pour les personnes en recherche d'emploi. L'absence de système de garde est un frein important à l'accès à l'emploi. Nous suivrons avec attention le développement du service public de la petite enfance qui participe à l'extension du domaine du commun et renforce l'entraide, principes chers à la France Insoumise.

ANDERSEN Peter, KOUTOU Lyvia



Mairie de Bischheim

37 route de Bischwiller - 67800 BISCHHEIM

Tél. : 03 88 20 83 83

Du lundi au vendredi de 8h à 17h

www.bischheim.alsace

Consultations gratuites

Conciliateur de justice

Vous pouvez rencontrer la conciliatrice de justice à l'accueil de l'Hôtel de Ville le jeudi de 9h à 11h30, uniquement sur rendez-vous. Pour prendre rendez-vous : www.bischheim.alsace/rdv ou en téléphonant au 03 88 20 83 83.

Avocat

Maître Jessie Samuel vous reçoit le jeudi de 17h30 à 19h à l'accueil de l'Hôtel de Ville. Pour la rencontrer vous devez prendre rendez-vous soit en ligne : www.bischheim.alsace/rdv soit en téléphonant au 03 88 20 83 83.

Permanence service des impôts

Pour toute question relative à la fiscalité, vous pouvez rencontrer un agent du service des impôts en prenant RDV sur www.impots.gouv.fr

Des permanences sont organisées le mardi des semaines paires de 13h30 à 16h.

Les Cahiers de Bischheim

Votre magazine municipal est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la ville. Il est également disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville. Une version numérique est consultable sur notre site : www.bischheim.alsace

Prochaine parution : 26 juin 2026



En version audio gratuite

Pour les personnes malvoyantes ou déficientes visuelles, recevez gratuitement la version audio sur CD-ROM par une simple demande à :

Groupeement des Intellectuels Aveugles et Amblyopes (GIAA) Délégation Alsace

14a, rue de Mulhouse - 67100 Strasbourg

Tél. : 03 88 45 23 90

Mail : giaa.regionalsace@yahoo.fr

Sur les réseaux

Retrouvez l'actualité de votre ville sur le site de la ville et sur ses pages facebook, instagram et linkedin.

Publicité

Tirés à 12 000 exemplaires et distribués dans toutes les boîtes aux lettres de la commune.

Communiquez sur votre activité auprès d'un large public !

Service communication

Mail : communication@ville-bischheim.fr

**AVEC L'APPLICATION
THELMA**

JE SIGNALE

**MA VILLE
S'EN OCCUPE**





COMMISSIONS CITOYENNES

PARTICIPEZ !

CŒUR DE VILLE **Mardi 19 mai**

► Commerces, urbanisme, espaces de vie, animations...

QUALITÉ DE VIE **Jeudi 4 juin**

► Propreté, caméras, lutte contre les nuisances...

MOBILITÉS **Mercredi 17 juin**

► Plan de déplacement, stationnement, pistes cyclables, transports en commun...

AU SAPIN VERT À 19H

Participation libre
sur inscription :
direction-generale
@ville-bischheim.fr
ou 03 88 208 352

